

B-65

Jean DE DOMPIERRE

51, Fbg de Fougères, Rennes

Texte

authentique et intégral

du

Secret de la Salette

DEUX MOTS

SUR

LA DESTRUCTION DE PARIS



PARIS - 6^e

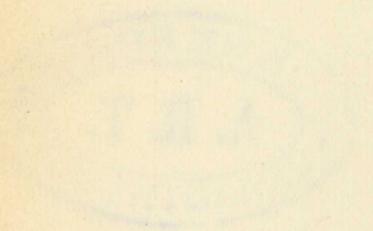
LIBRAIRIE VIC ET AMAT
CHARLES AMAT, ÉDITEUR

11, rue Cassette, 11

1903

Droits de traduction et de reproduction réservés.

8

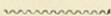


2068 SP

J'a
le m
Ne
para
l'aut
qu'il
6 jan
cette
j'ai ét
qui
excell
Insta

J'a
des ra
Prét
qui ne
de v
Vous

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE



J'avertis franchement le lecteur que je n'ai pas le mérite de la brochure que je publie aujourd'hui.

Néanmoins, je la signe, afin qu'elle puisse paraître, parce que le bon Prêtre qui en est l'auteur, ne peut faire connaître son nom ; la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, à la date du 6 janvier 1903, lettre que je reproduis à la suite de cette déclaration, explique suffisamment comment j'ai été amené à endosser la paternité d'une œuvre que j'estime, et que beaucoup jugeront aussi excellente qu'elle est éminemment opportune : *Instant tempora !*

JEAN DE DOMPIERRE.

51, faubourg de Fougères, à Rennes
(*Ille-et-Vilaine*).

Lettre de l'Auteur à Jean de Dompierre.

CHER MONSIEUR DE DOMPIERRE,

J'aurais voulu vous offrir une brochure imprimée ; des raisons toutes personnelles m'en empêchent.

Prêtre, je suis tenu à une discipline particulière qui ne me permet pas d'aller de l'avant.

Je vous fais donc hommage de mon manuscrit !

Vous y trouverez : *La Relation du Secret de la*

Salette, prise dans la brochure de Mélanie, brochure approuvée par Mgr Zola, de regrettée et sainte mémoire; — *Le Mandement doctrinal de Mgr Philibert de Bruillard*; — et, comme appendice, quelques pages empruntées aux « *Annales de Notre-Dame de la Salette*. » J'y fais aussi figurer la remarquable lettre de Mgr Zola, en date du 24 mai 1880.

Quelques lignes seulement sont de moi : *Deux mots sur la fin de Paris*; mais, à mon point de vue, elles n'ont aucune importance, à côté des documents reproduits.

Du tout, cher Monsieur, vous ferez ce que bon vous semblera; car je vous donne mon manuscrit en toute propriété.

Logiquement, me semble-t-il, puisque l'on a cru à la véracité des bergers, attestant *l'Apparition*, on devait également croire à la véracité de Mélanie, révélant, à l'heure permise, *le Secret* qui lui avait été confié. En effet, entre *l'Apparition* et *le Secret*, il y a une connexion telle, que ces deux choses, distinctes en soi, ne forment pourtant qu'un seul et même événement.

Relativement au *Secret*, il appartient à l'Eglise de choisir le moment qui lui paraîtra opportun, pour en proclamer la provenance divine. C'est ainsi qu'elle a déjà choisi son heure, pour autoriser l'invocation de la Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame de la Salette*.

Il est, cependant, à remarquer que, parfois, certaines pieuses croyances s'enracinent dans le cœur des fidèles, avant même qu'elles aient reçu l'approbation de l'Autorité; il en fut ainsi de la *Dévotion au Sacré-Cœur*; il en sera sans doute de même du *Secret de la Salette*.

Présentement, la publication de ce *Secret* n'est encore que *tolérée*; mais bientôt, et plus promptement que quelques-uns pourraient le supposer, elle peut devenir *recommandée*.

Du reste, la tolérance, en matière si grave, équivaut presque à une autorisation; c'est une autorisation... tacite, il est vrai; mais, dans les circonstances actuelles, elle suffit amplement.

C'est donc favorablement, que les catholiques peuvent interpréter le silence de Rome; c'est donc en toute sécurité de conscience, qu'ils peuvent accepter, avec respect, *le Message de la Vierge Marie*, confié à Mélanie, le 19 septembre 1846.

Dans tous les cas, notre devoir à nous tous, fils soumis de la sainte Eglise, est de toujours écouter sa voix. Quand donc l'Eglise aura parlé, quelle que soit sa décision, nous n'aurons plus qu'à nous incliner.

Croyez-moi bien, cher Monsieur de Dompierre, votre tout dévoué en N.-S.

X..., Prêtre.

De
com
C'est
Co
de re
les si
donc
Du re
lumiè
l'atior
ment
que
E
d'ill
sivo
nous
plusi
suffi
sage
que n
pour

PRÉFACE

Dans cet opuscule, nous donnons, sans aucun commentaire, le texte du *Secret de la Salette*. C'est à dessein que nous agissons ainsi.

Commenter un document prophétique expose à de regrettables erreurs, susceptibles de troubler les simples et d'égayer les incrédules. Le mieux donc est de laisser le lecteur conclure à sa guise. Du reste, il est peu sensé de vouloir ajouter des lumières à celles qu'offrent à nos yeux les Révélations. Ce qui est clair n'a pas besoin d'être commenté; et, ce qui est obscur ne peut être éclairci que par les événements; il faut savoir les attendre.

Et puis, dans le *Secret de la Salette*, il n'y a d'indéterminé que la date des événements. Nous savons qu'ils arriveront tels qu'ils sont annoncés; nous voyons même se réaliser, présentement, plusieurs des châtiments prédits; cela doit nous suffire. La date exacte importe peu; car ce Message prophétique nous est passé, non pas pour que nous nous livrions à de vains calculs, mais pour nous exciter à devenir meilleurs par la péni-

tence : c'est tout ce que demande de nous la Vierge de la Salette.

Le *Secret de la Salette* ayant déjà été publié avec autorisations épiscopales (1), ceci nous dispense de solliciter l'*Imprimatur*.

Toutefois, et, afin de tranquilliser complètement les consciences timorées, nous donnons, ci-après, un document des plus explicites.

(1) Notamment celle du Cardinal Xiste-Riario Sforza, archevêque de Naples (30 avril 1873); et celle de Mgr Zola, évêque de Lecce (15 novembre 1879); et aussi celle de Mgr d'Arras (1893).

VESTIARIO

LECCE

Je dé
fait ma
Nous s
ribles d
cause d
préfér
si tend
fiter u
pourra
menace
l'œuvre
intérêt
des min
intelligence
Il L.A.
de Cauté

LETTRE

De S. G. Mgr SAUVEUR-LOUIS ZOLA

Evêque de Lecce

A l'Abbé ISIDORE ROUBAUD (1)

14, rue Gambetta, Saint-Tropez (Var)



VESCOVADO

Lecce, le 24 mai 1880.

di

LECCO

MONSIEUR LE CURÉ,

Je déplore vivement l'opposition que la France fait maintenant au céleste Message de la Salette. Nous sommes déjà à la veille des châtiments terribles dont nous a menacés la Mère de Dieu, à cause de nos prévarications; et, cependant, nous préférons repousser les avertissements d'une Mère si tendre et si miséricordieuse, plutôt que de profiter de ses leçons, seul acte, de notre part, qui pourrait diminuer l'intensité des fléaux dont nous menace la colère divine. Je reconnais, en cela, l'œuvre de notre vieil ennemi, qui a le plus grand intérêt à exploiter tout moyen, surtout auprès des ministres de Dieu, *ut videntes non videant et intelligentes non intelligant*.

(1) L'Abbé Roubaud était un saint prêtre dans le genre du Curé d'Ars.

Votre pieuse croyance et votre dévotion filiale à Notre-Dame de la Salette vous engagent à me demander beaucoup de choses et de renseignements, au sujet du *Secret* de Mélanie ; aussi, me vois-je dans l'embarras en voulant vous satisfaire par une simple lettre.

Toutefois, je m'efforcerai de me conformer à vos désirs, autant qu'il me sera possible.

Ce ne fut que le 3 juillet 1851, que Mélanie écrivit elle-même son *Secret*, au couvent de la Providence, à Corenc, par ordre de Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble, et en présence de M. Dausse, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et de M. Taxis, chanoine de la cathédrale de Grenoble. Mélanie remplit trois grandes pages d'un seul trait, sans rien dire, sans rien demander ; elle signe sans relire, plie son *Secret* et le met dans une enveloppe. Elle libelle ainsi l'adresse : *A Sa Sainteté Pie IX, à Rome.*

Le lendemain, 4 juillet, le *Secret* est recopié par Mélanie elle-même, à l'évêché de Grenoble, dans le but de bien distinguer deux dates des événements qui ne doivent pas arriver à la même époque. Mélanie n'ayant mis, la première fois, qu'une seule date, craignait que, pour ce motif, le Pape ne comprît pas bien, et qu'il y eût par conséquent doute ou équivoque.

Le 18 juillet, M. Gérin, curé de la cathédrale de Grenoble, et M. Rousselot, vicaire général honoraire, deux saints prêtres d'un âge avancé, et très respectables à tous égards, remettaient, à Sa Sainteté Pie IX, les lettres de Mgr de Grenoble et celles de Maximin et de Mélanie renfermant leurs *Secrets*.

Mélanie n'a pas envoyé, à Sa Sainteté Pie IX,

tout le Secret qu'elle a publié dernièrement, mais seulement tout ce que la Sainte Vierge lui inspira, sur l'heure, d'écrire de cet important document, et, en outre, bien des choses qui pouvaient concerner Pie IX personnellement. Toutefois, *par suite d'informations que je vous donne comme très précises, je sais que les reproches adressés au clergé et aux communautés étaient contenus, identiquement, dans la partie du Secret donnée à Sa Sainteté Pie IX.*

L'heureuse bergère de la Salette communiqua, plus tard, à diverses personnes, quelques autres parties du *Secret*, lorsqu'elle jugeait que le moment opportun, pour les publier, était arrivé. Mais la publication du *Secret* tout entier n'a été faite que dans la brochure écrite par Mélanie elle-même, et imprimée, à Lecce, en 1879, sur la demande et aux frais d'une pieuse personne.

En 1860, à Marseille, un des directeurs de Mélanie obtint un manuscrit du *Secret*; il me fut remis à moi-même en 1869, lorsque j'étais le directeur spirituel de Mélanie, par ordre de Mgr Petagna, évêque de Castellamare de Stabia. Le 30 janvier 1870, Mélanie livra, entre les mains de M. l'abbé Félicien Bliard, ce même document, avec sa déclaration d'authenticité et sa signature, mais avec de petites réticences indiquées par des points et des etc..., remplaçant ainsi les parties du *Secret* qu'elle ne jugeait pas devoir encore dévoiler. La partie concernant les prêtres et les religieux, presque entière, y était à sa place. M. l'abbé Félicien Bliard en adressa, de Nice, une copie, le 24 février 1870, certifiée conforme, au R. P. Séménko, consultant de l'Index à Rome et supérieur

du Séminaire polonais. Il fit de même pour plusieurs dignitaires de l'Eglise. Cependant le *Secret* de la bergère de la Salette s'était répandu déjà partout en manuscrit, surtout dans les communautés religieuses et parmi le clergé.

En 1873, M. l'abbé F. Bliard publia ce document, tel qu'il l'avait reçu en 1870, avec ses savants commentaires, dans une brochure intitulée : *Lettres à un ami sur le SECRET de la bergère de la Salette*. Cette brochure parut à Naples avec l'approbation, donnée le 30 avril 1873, par la curie de Son Eminence le Cardinal Xyste-Riario Sforza, archevêque de Naples ; *je puis certifier moi-même l'authenticité de cette approbation*, et, aussi, l'authenticité de la lettre que j'adressai à M. l'abbé F. Bliard, en date du 1^{er} mai 1873, après ma promotion à l'évêché de Ugento, lettre qui fut imprimée à la première page de ladite brochure.

M. C.-R. Girard, savant directeur de la *Terre-Sainte*, à Grenoble, tenant, de M. F. Bliard, le *Secret* de Mélanie, le publia dès 1872, dans son livre intitulé : *Les Secrets de la Salette et leur importance*. Cette brochure n'était que le premier de cinq bien importants opuscules qui ont paru plus tard, et qui sont destinés, par le même auteur, à justifier et à confirmer les révélations de la Salette, ainsi qu'à les défendre des attaques de ses ennemis. *Ces ouvrages de M. Girard ont été honorés de l'agrément et de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX, et des encouragements de plusieurs théologiens et évêques catholiques*. — *L'avenir dévoilé*, dans son supplément, contenait aussi le *Message* à peu près conforme à celui publié par M. F. Bliard.

Je vous dirai encore que, pendant plusieurs années, étant l'abbé des chanoines réguliers de Latran, à Sainte-Marie de Piedigrotta, à Naples, en ma qualité de supérieur de cet ordre, j'ai eu l'occasion d'entretenir des relations avec de très respectables prélats et princes de l'Eglise romaine. Ils étaient assez bien informés à l'égard de Mélanie et de son *Secret*; car, presque tous, ils avaient reçu ce document. Eh bien! tous, pas un seul excepté, portèrent un jugement tout à fait favorable à cette divine révélation et à l'authenticité du *Secret*. Je me borne à vous citer entre autres : Mgr Petagna, évêque de Castellamare de Stabia, qui tenait, sous sa tutelle, depuis quelques années, la bonne bergère de la Salette; Mgr Mariano Ricciardi, archevêque de Sorrento; Son Eminence le Cardinal Guidi; Son Eminence le Cardinal Xyste-Riario Sforza, archevêque de Naples... Ces saints et vénérables pasteurs m'ont toujours parlé de façon à me confirmer profondément dans ma croyance, devenue désormais inébranlable, à la divinité des révélations renfermées dans le *Secret* de la bergère de la Salette. Je tiens aussi, de source certaine, que notre Saint Père Léon XIII a également reçu ce même document dans sa teneur intégrale.

Je n'oublie pas, mon cher Monsieur le Curé, que le *Secret* contient des vérités bien dures à l'adresse du clergé et des communautés religieuses. On se sent le cœur oppressé et l'âme toute terrifiée quand on aborde de semblables Révélations. Si je l'osais, je demanderais à Notre-Dame pourquoi elle n'a pas enjoint de les ensevelir dans un éternel silence. Mais poserons-nous des ques-

tions à Celle qui est appelée le trône de la Sagesse? Profiter de ses leçons, voilà toute notre tâche.

Cependant, les plaintes de notre très miséricordieuse Mère, et les reproches adressés aux pasteurs et aux ministres de l'autel, ne sont pas sans raison; et ce n'est pas la première fois que le Ciel adresse au clergé de semblables reproches, destinés à devenir publics. Nous en trouvons dans les psaumes, dans Jérémie, dans Ezéchiel, dans Isaïe, dans Michée, etc.; dans les œuvres des Pères et des Docteurs de l'Eglise, dans les sermons des évêques et des auteurs sacrés, dans plusieurs révélations qui ont été faites, en ces derniers temps, à des saints et à des saintes; dans les lettres de sainte Catherine de Sienne, dans les écrits de sainte Hildegarde, de sainte Brigitte, de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, de sœur Nativité, de l'extatique de Niederbronn, Elisabeth Eppinger, de sœur Marie Lataste, de la servante de Dieu Elisabeth Canori Mora, etc... Je passe sous silence les révélations de sainte Thérèse, de sainte Catherine de Gênes, de Marie d'Agréda, de Catherine Emmerich, de la vénérable Anna-Maria Taïgi et de plusieurs autres (1).

Il est toutefois certain qu'il ne faut pas prendre, au pied de la lettre, les termes généraux, concernant les reproches adressés au clergé et aux communautés religieuses; car il existe un langage qui est propre au style prophétique. Aussi, les termes du *Secret*, pas plus que les termes prophé-

(1) Et les anathèmes de Jésus contre les prêtres de son temps! — Lire le chap. XXIII de l'Evangile de St Mathieu et le chap. XI de celui de St Luc. — (Note de l'Auteur).

tiques de nos saints livres, ne peuvent-ils nous inspirer du mépris ou de la défiance pour ceux qui auront toujours droit à notre respect, à notre estime et à notre confiance.

Nous nous réjouissons, d'ailleurs, en voyant, dans le sein de l'Eglise, des pasteurs et des ministres resplendissants par l'éclat de la science et de la sainteté : Que de belles âmes, que d'âmes vraiment nobles, généreuses, pleines de charité, avides de dévouement et de sacrifices n'y trouve-t-on pas ? Peut-être, Monsieur le Curé, vous qui voyez fleurir, autour de vous, tant de fervents ministres de Dieu, vous aurez peine à comprendre les Révélations si humiliantes et les paroles menaçantes et terribles adressées par l'auguste Mère de Dieu, à la phalange sacerdotale ! Ah ! s'il en était de même partout ! Mais n'oublions pas, Monsieur, que la divine Mère embrasse, de son regard, l'univers tout entier, et que son œil si pur peut être attristé par bien des choses que nous ne pouvons ni connaître, ni même soupçonner, quelque pénible et humiliant qu'il puisse être pour nous d'entendre les Révélations qui tombent des lèvres virginales de cette bonne Mère. Prions-la d'obtenir de Dieu, pour nous, la grâce de les recevoir avec reconnaissance et avec fruit. *Rien, si ce n'est notre docilité, ne pourra diminuer la rigueur des châtimens qui nous sont réservés et hâter l'avènement du règne de la justice et de la paix.*

Quant au Secret imprimé à Lecce, je vous assure qu'il est identique à celui qui me fut donné par Mélanie en 1869. Dans ce dernier, elle a seulement comblé ces lacunes, ces petites réticences

qui, du reste, étaient loin de rien ajouter ou de rien ôter à la substance de ce document. Je l'ai moi-même fait examiner par ma curie épiscopale, suivant les règles de l'Eglise ; et, mon vicaire général, n'ayant trouvé aucune raison qui pût s'opposer à la publication du *Secret*, a délivré sa licence d'imprimer en ces termes : *Nihil obstat, imprimatur!* à la personne qui voulait le publier à ses frais et selon ses pieuses intentions. Cette approbation, ainsi qu'on le voit à la fin de la brochure, a bien été donnée le 15 novembre 1879. La brochure a été écrite réellement et entièrement par Mélanie Calvet, bergère de la Salette, laquelle était surnommée Mathieu. Il n'est pas possible d'élever des doutes sur l'authenticité de cette brochure.

Voici maintenant ce qui concerne la personne de Mélanie. Cette pieuse fille, cette âme vertueuse et privilégiée, que la haine des méchants et des incrédules a cherché à avilir en la faisant l'objectif de ses détestables et grossières calomnies et de son orgueilleux dédain, je puis attester devant Dieu qu'elle n'est, en aucune manière, ni fourbe, ni folle, ni illuminée, ni orgueilleuse, ni intéressée. J'ai eu, au contraire, l'occasion d'admirer les vertus de son âme, ainsi que les qualités de son esprit, pendant toute cette période de temps que je l'eus sous ma direction spirituelle, c'est-à-dire de 1868 jusqu'en 1873. A cette dernière époque, à la suite de ma promotion, de supérieur des chanoines réguliers de Latran, à l'évêché de Ugento, j'ai voulu, toutefois, continuer avec elle des relations écrites. Je puis affirmer que, jusqu'à ce moment, sa vie édifiante, ses vertus, ses écrits,

ont gravé profondément, dans mon cœur, les sentiments de respect et d'admiration que je dois bien justement garder à son égard.

Notre Saint Père Léon XIII, en 1879, a daigné honorer Mélanie d'une audience privée et la charger aussi de la compilation des règles du nouvel ordre, préconisé et réclamé par Notre-Dame de la Salette, et intitulé : *Les Apôtres des derniers temps*. Pour achever une telle rédaction, l'ex-bergère demeura pendant cinq mois dans le couvent des Salésianes, à Rome. Durant ce temps, elle a été encore mieux connue et plus estimée, surtout par ces bonnes religieuses, qui ont donné de très favorables attestations sur le compte de cette heureuse bergère de la Salette.

Je sais enfin, par mes informations, que M. Nicolas, avocat à Marseille, étant à Rome le Samedi-Saint 1880, a été chargé par Sa Sainteté Léon XIII de rédiger une brochure explicative du *Secret tout entier*, afin que le public le comprenne bien.

Ces renseignements suffiront, je crois, pour vous confirmer dans votre croyance. J'aurais beaucoup à vous dire encore, mais je ne veux pas vous entretenir plus longtemps, dans une lettre, d'une question qui ne pourrait être dignement et complètement traitée que dans un livre.

Recevez, mon cher Monsieur le Curé, les sentiments de ma considération respectueuse et distinguée.

Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur,

† SAUVEUR-LOUIS,

Evêque de Lecce.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

et
tas
ar
app
de
s p
app
fit
tou
hos
En
C
na
da
du
Br
T
Sa
I
imp

AVANT-PROPOS

Le 19 septembre 1846, deux enfants, Maximin et Mélanie, gardaient leurs vaches sur la montagne de la Salette. Dans l'après-midi, après avoir élevé une petite maison de pierres qu'ils appelaient le *Paradis* et qu'ils avaient couverte de fleurs, ils s'endormirent sur le gazon. Mélanie, s'étant réveillée et n'apercevant pas ses vaches, appela Maximin ; et les deux enfants virent alors apparaître, devant eux, la Sainte Vierge qui leur fit connaître — *avec mission de le faire passer à tout son peuple* — ce que Dieu réservait aux hommes, s'ils ne voulaient pas faire pénitence. Ensuite, Elle leur confia, à chacun, un secret.

Celui de Maximin ne fut jamais publié.

Mais Mélanie fut autorisée à publier le sien à partir de 1858.

C'est ce Secret que nous donnons, *in extenso*, dans cette petite brochure ; nous le faisons suivre du mandement doctrinal de Mgr Philibert de Bruillard.

Telle est, en deux mots, l'Apparition de la Salette.

Les premières années, elle fit sur les fidèles une impression assez vive ; et, dans tous les diocèses

de France, on donna généreusement pour l'érection d'une église commémorative sur le lieu de l'Apparition. Mais le souvenir de ce fait merveilleux s'affaiblit peu à peu et finit presque par disparaître. Seules, quelques âmes pieuses songeaient aux avertissements du Ciel. Aussi, lorsque Mélanie, en 1879, publia son Secret, on peut dire que la Salette était oubliée du grand nombre. Ce Secret, comme complément de l'Apparition, aurait dû, tout au moins, exciter la curiosité des fidèles. Il n'en fut pas ainsi. Ceux dont le devoir eût été de le répandre, organisèrent plutôt la conspiration du silence. Et même, on essaya d'obtenir, de Rome, sa condamnation. Toutefois, Rome refusa constamment de se rendre à ce désir.

Les adversaires du Secret furent surtout, et sont encore, des ecclésiastiques. Ils ne pardonnent pas à l'humble bergère le passage qui concerne le Clergé. Deux lignes relatives aux évêques, ou plutôt à certains évêques, ont aussi excité le mécontentement.

Nous n'avons jamais compris cette susceptibilité.

Pourquoi donc les prêtres et les évêques n'écouteraient-ils pas les reproches qui leur viennent de la part de Dieu ?

De quel droit, les prêtres s'imagineraient-ils être à l'abri de toute réprimande ? Ne sont-ils pas de pauvres pécheurs comme les autres hommes ?

Est-ce parce que la Sainte Vierge a choisi, pour missionnaire, une pauvre bergère, qu'ils refuseraient de recevoir ses avis ? Ils oublieraient alors

que Dieu, pour ses œuvres, se sert toujours des plus humbles.

Du reste, toute la question se réduit à ceci :

Oui ou non, l'apparition a-t-elle eu lieu ?

Oui, c'est incontestable.

Après enquête canonique, Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, s'est prononcé pour l'affirmative; et Rome n'a formulé aucune protestation.

Oui ou non, la Sainte Vierge pouvait-elle se tromper au point de choisir, pour dépositaire de ses volontés, une fillette capable de mensonge et d'imposture ?

Non, assurément; il serait absurde et sacrilège de soutenir que la Vierge Marie ignorait la valeur morale de l'enfant à qui elle s'adressait.

Alors, cette conclusion est rigoureuse : *Le Secret de la Salette est un document réellement venu du Ciel.*

Sans doute, il ne s'impose pas à notre foi, comme un dogme; mais il s'impose à notre respect, comme une chose de provenance surnaturelle. Dès lors, toute discussion est hors de propos.

Nous sommes en face d'un fait soigneusement contrôlé : l'*Apparition*; et il n'y a pas d'objections qui tiennent devant cette réalité historique, canoniquement constatée.

Et ce fait, marqué des caractères du surnaturel divin, comme le reconnaît le mandement doctrinal de Mgr Philibert de Bruillard, se divise, par rapport à nous, en deux parties distinctes : l'*Apparition* dans laquelle est confié un Secret, — et la divulgation de ce Secret.

Qu'on le veuille ou non, la publication du Secret est la conclusion rigoureuse, logique de l'Apparition ; et l'on ne peut éluder une conclusion logique, quelque pénible qu'elle puisse être.

S'il est, dans ce Secret, une phrase qui nous paraît présentement obscure, que cela ne nous trouble pas ; l'avenir — et peut-être un avenir prochain — l'éclaircira.

Par contre, il est nombre de passages d'une clarté aveuglante. Certains événements actuels, certains faits de constatation quotidienne sont annoncés avec une sûreté de prévision qu'une petite bergère ne pouvait avoir d'elle-même.

Enfin, *n'oublions pas que Pie IX a cru à la Salette et au Secret ; et que Léon XIII y croit.* L'exemple vient donc d'assez haut pour que nous le suivions sans crainte.

On s'est demandé pourquoi ce Secret n'avait été publié que longtemps après l'apparition. La Vierge Marie avait fixé une époque ; il fallait donc, pour agir, attendre que cette époque fût arrivée.

Mais supposons que le Secret eût été connu dès les premiers jours ; est-ce que l'opposition actuelle ne se fût pas élevée, alors, plus forte et plus audacieuse ? L'enquête canonique n'aurait-elle pas été entravée ?

Pour la proclamation indiscutée de la vérité, il fallait donc qu'il s'écoulât un certain laps de temps, entre l'Apparition et la publication intégrale du Secret.

Du reste, si le Secret ne fut pas connu de suite dans sa teneur, on sut du moins son existence, ce qui aurait dû suffire pour le faire accueillir avec

respect et empressement au temps marqué par la Sainte Vierge. Jusqu'ici, hélas ! on a manqué à ce devoir de piété filiale, à l'égard de la miséricordieuse Vierge Marie. Peut-être est-il temps encore d'écouter sa voix. Dans tous les cas, les âmes de bonne volonté peuvent trouver, dans ce Secret, des motifs de prier avec plus de ferveur, de faire une pénitence plus sérieuse, de s'humilier plus profondément sous la main de Dieu, et, ainsi, de désarmer en partie sa colère. C'est dans ce but que nous leur offrons cet opuscule.

Mais une objection pourrait nous être faite. De quel droit, peut-on nous dire, publiez-vous ce Secret ? Qui vous a chargé de cette mission ?

Notre réponse, la voici ; nous la prenons dans le prophète Ezéchiel (Ezéch., xxx, 114) :

« Fils de l'homme, parle aux enfants de ton
« peuple et dis-leur : Lorsque j'aurai fait venir
« l'épée sur une terre et que le peuple de cette
« terre, prenant un homme parmi les moindres
« des siens, l'aura établi comme sentinelle,

« Si cet homme voit venir le glaive sur son
« pays et sonne de la trompette et l'annonce au
« peuple,

« Celui, quel qu'il soit, qui, après avoir entendu
« le son de la trompette, n'en aura tenu aucun
« compte, périra par la venue du glaive, sera res-
« ponsable de sa propre mort ;

« Si, au contraire, la sentinelle voit venir l'épée
« et ne sonne pas de la trompette, et que le peuple,
« ne se tenant pas sur ses gardes, périsse après
« la venue de l'épée, ce peuple, à la vérité, est
« surpris dans son iniquité, cependant, je rede-
« manderai son sang à la sentinelle.

« Et toi, fils de l'homme, tu es celui que j'ai
« donné comme sentinelle à la maison d'Israël ; tu
« écouteras donc les paroles de ma bouche et tu
« les annonceras comme venant de moi.

« Si, lorsque je dirai à l'impie : Impie, tu mour-
« ras très certainement, tu ne lui dis pas, afin
« qu'il se retire de sa voie mauvaise, cet impie
« mourra dans son iniquité, et moi je te redeman-
« derai son sang.

« Mais si tu avertis l'impie d'abandonner ses
« voies mauvaises et qu'il ne le fasse pas, il
« mourra dans son iniquité ; mais, toi, tu auras
« délivré ton âme. »

L'ordre est positif ; les sentinelles doivent nous avertir des châtiments qui nous menacent. Tant pis pour nous, si nous refusons d'entendre leur voix ; tant pis pour nous et pour elles, si elles gardent le silence.

Ici, quelqu'un dira peut-être : Puisque Dieu avertit l'impie de se corriger et lui promet la vie en retour, les châtiments annoncés peuvent donc être évités ?

Assurément, et Dieu nous l'affirme par les paroles suivantes au même prophète :

« Si, après que j'aurai dit à l'impie : Tu mour-
« ras très certainement, il fait pénitence de son
« péché et agit selon la droiture et la justice ;

« Tous les péchés qu'il avait commis ne lui
« seront point imputés ; il a fait ce qui était droit
« et juste, et ainsi, il vivra très certainement. »

*La conversion des impies supprime donc les châ-
timents annoncés ; mais leur entêtement dans le
mal les rend inévitables.*

Nous n'avons qu'à considérer ce qui se passe

autour de nous, pour augurer de l'avenir. Non seulement les hommes ne font rien pour apaiser la colère de Dieu, mais ils semblent prendre plutôt plaisir à la provoquer.

Dans ces conditions, nous devons perdre tout espoir de désarmer le bras de Dieu.

Que les croyants se préparent donc à souffrir et, par leurs souffrances, à expier pour eux-mêmes et pour ceux dont les trop tardifs regrets ne constitueront qu'un acte de foi inutile.

Quant à nous, nous avons essayé, autant que nous le permet notre humble position, de remplir le rôle de sentinelle auprès de nos proches et de nos amis ; à des voix plus autorisées, à des responsabilités plus hautes, de jouer un rôle autrement plus actif et plus prépondérant.

A chacun, suivant son rang, de délivrer son âme!

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

M
por
nou
L
da
Da
mi
ma
qu
pas
peti
étai
et M
helle
peim
tu
je la

Apparition de la Salette

SECRET DE MÉLANIE

Nous ne reproduisons pas, *in extenso*, la brochure de Mélanie sur l'Apparition ; nous n'en rapportons que les passages les plus saillants ; mais nous donnons le Secret dans son entier.

Le 19 septembre 1846, Mélanie et Maximin gardaient leurs vaches sur la montagne de la Salette. Dans l'après-midi, les deux enfants s'endormirent sur le gazon, après avoir élevé une petite maison de pierres qu'ils appelaient le *Paradis* et qu'ils avaient couverte de fleurs.

« M'étant éveillée, écrit Mélanie, et ne voyant pas nos vaches, j'appelai Maximin, et je gravis le petit monticule. De là, ayant vu que nos vaches étaient couchées tranquillement, je redescendais, et Maximin montait, quand tout à coup je vis une belle lumière, plus brillante que le soleil, et, à peine ai-je pu dire ces paroles : « Maximin, vois-tu là bas ? Ah ! mon Dieu ! » En même temps, je laisse tomber le bâton que j'avais en main. Je

ne sais ce qui se passait, en moi, de délicieux dans ce moment ; mais je me sentais attirer, je me sentais un grand respect plein d'amour, et mon cœur aurait voulu courir plus vite que moi.

« Je regardais bien fortement cette lumière qui était immobile ; et, comme si elle se fût ouverte, j'aperçus une autre lumière bien plus brillante et qui était en mouvement ; et, dans cette lumière, une très belle Dame, assise sur notre *Paradis*, ayant la tête dans ses mains. Cette belle Dame s'est levée, elle a croisé médiocrement ses bras en nous regardant, et nous a dit : « Avancez, mes « enfants, n'ayez pas peur ; je suis ici pour vous « annoncer une grande nouvelle. » Ces douces et suaves paroles me firent voler jusqu'à Elle pour toujours. Arrivée bien près de la belle Dame, devant Elle, à sa droite, Elle commence le discours, et les larmes commencent aussi à couler de ses beaux yeux :

« Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je « suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. « Elle est lourde et si pesante que je ne puis plus « la retenir.

« Depuis le temps que je souffre pour vous « autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans « cesse. Et, pour vous autres, vous n'en faites pas « cas ! Vous aurez beau prier, beau faire, jamais « vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai « prise pour vous autres.

« Je vous ai donné six jours pour travailler, je « me suis réservé le septième ; et on ne veut pas « me l'accorder. C'est ce qui appesantit tant le « bras de mon Fils.

« Ceux qui conduisent les charrettes ne savent
« pas parler sans y mettre le nom de mon Fils au
« milieu. Ce sont les deux choses qui appesan-
« tissent tant le bras de mon Fils.

« Si la récolte se gâte, ce n'est qu'à cause de
« vous autres.

« Je vous l'ai fait voir l'année passée par les
« pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas ;
« c'est, au contraire, quand vous en trouviez de
« gâtées, vous juriez et vous y mettiez le nom de
« mon Fils. Elles vont continuer à se gâter ; à la
« Noël, il n'y en aura plus. »

« Ici, je cherchais à interpréter la parole
« *pommes de terre* » ; je croyais comprendre que
cela signifiait « *pommes* ». La belle et bonne
Dame, devinant ma pensée, reprit ainsi :

« Vous ne comprenez pas, mes enfants ? Je
« vais vous le dire autrement.

« La traduction française est celle-ci :

« Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour
« vous autres ; je vous l'ai fait voir, l'année
« passée, pour les pommes de terre, et vous n'en
« avez pas fait cas ; c'était, au contraire, quand
« vous en trouviez, vous juriez et vous y mettiez
« le nom de mon Fils. Elles vont continuer à se
« gâter et, à la Noël, il n'y en aura plus.

« Si vous avez du blé, il ne faut pas le
sem.

« Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le man-
« geront ; et ce qui viendra tombera tout en pous-
« sière, quand vous le battrez. Il viendra une
« grande famine. Avant que la famine vienne, les
« petits enfants au-dessous de sept ans prendront
« un tremblement et mourront entre les bras des

« personnes qui les tiendront ; les autres feront
« pénitence par la faim. Les noix deviendront
« mauvaises ; les raisins pourriront. »

« Ici, la belle Dame qui me ravissait, resta un
moment sans se faire entendre ; je voyais cepen-
dant qu'elle continuait, comme si elle parlait, de
remuer gracieusement ses aimables lèvres. Maxi-
min recevait alors son secret. Puis, s'adressant à
moi, la Très Sainte Vierge me parla et me donna
un secret en français. Ce Secret, le voici tout entier
et tel qu'Elle me l'a donné :

« Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant
« ne sera pas toujours secret ; vous pourrez le
« publier en 1858.

« Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres,
« par leur mauvaise vie, par leurs irrévérences et
« leur impiété à célébrer les saints mystères, par
« l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des
« plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques
« d'impureté. Oui, les prêtres demandent ven-
« geance, et la vengeance est suspendue sur leurs
« têtes. Malheur aux prêtres et aux personnes
« consacrées à Dieu, lesquels, par leurs infidé-
« lités et leur mauvaise vie, crucifient de nouveau
« mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées
« à Dieu crient vers le Ciel et appellent la ven-
« geance ; et voilà que la vengeance est à leurs
« portes, car il ne se trouve plus personne pour
« implorer miséricorde et pardon pour les peuples ;
« il n'y a plus d'âmes généreuses ; il n'y a plus
« personne digne d'offrir la Victime sans tache à
« l'Éternel en faveur du monde.

« Dieu va frapper d'une manière sans exemple.

« Malheur aux habitants de la terre ! Dieu va

« épuiser sa colère, et personne ne pourra se
« soustraire à tant de maux réunis.

« Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu
« ont négligé la prière et la pénitence, et le démon
« a obscurci leur intelligence; ils sont devenus
« ces étoiles errantes que le vieux diable traî-
« nera avec sa queue pour les faire périr.

« Dieu permettra au vieux serpent de mettre
« les divisions parmi les régnants, dans toutes
« les sociétés et dans toutes les familles. On
« souffrira des peines physiques et morales; Dieu
« abandonnera les hommes à eux-mêmes et
« enverra des châtimens qui se succèderont pen-
« dant plus de trente-cinq ans.

« La société est à la veille des fléaux les plus
« terribles et des plus grands événements; on
« doit s'attendre à être gouverné par une verge
« de fer et à boire le calice de la colère de Dieu.

« Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain
« Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après
« l'année 1859; mais qu'il soit ferme et généreux,
« qu'il combatte avec les armes de la foi et de
« l'amour; je serai avec lui.

« Qu'il se méfie de Napoléon; son cœur est
« double; et quand il voudra être à la fois pape et
« empereur, bientôt Dieu se retirera de lui; il est
« cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera
« sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger
« les peuples à se faire élever.

« L'Italie sera punie de son ambition en vou-
« lant secouer le joug du Seigneur des seigneurs;
« aussi, elle sera livrée à la guerre; le sang cou-
« lera de tous les côtés; les églises seront fermées
« ou profanées; les prêtres, les religieux seront

« chassés ; on les fera mourir et mourir d'une
« mort cruelle.

« Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre
« des prêtres et des religieux, qui se sépareront
« de la vraie religion, sera grand ; parmi ces per-
« sonnes, il se trouvera même des évêques.

« Que le Pape se tienne en garde contre les
« faiseurs de miracles ; car le temps est venu que
« les prodiges les plus étonnants auront lieu sur
« la terre et dans les airs.

« En l'année 1864, Lucifer, avec un grand
« nombre de démons, seront détachés de l'enfer ;
« ils aboliront la foi peu à peu, et même dans les
« personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugle-
« ront d'une telle manière que, à moins d'une
« grâce particulière, ces personnes prendront
« l'esprit de ces mauvais anges.

« Plusieurs maisons religieuses perdront entiè-
« rement la foi et perdront beaucoup d'âmes.

« Les mauvais livres abonderont sur la terre et
« les esprits de ténèbres répandront partout un
« relâchement universel pour tout ce qui regarde
« le service de Dieu ; ils auront un grand pouvoir
« sur la nature ; il y aura des églises pour servir
« ces esprits.

« Des personnes seront transportées d'un lieu
« à un autre par ces esprits mauvais, et même
« des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas con-
« duits par le bon esprit de l'Évangile, qui est un
« esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la
« gloire de Dieu.

« On fera ressusciter des morts et des justes
« (c'est-à-dire que ces morts prendront la figure
« des âmes justes qui avaient vécu sur la terre,

« afin de mieux séduire les hommes; ces soi-
« disant morts ressuscités, qui ne seront autre
« chose que le démon sous ces figures, prêche-
« ront un autre évangile contraire à celui du vrai
« Christ-Jésus, niant l'existence du ciel) soit
« encore les âmes des damnés. Toutes ces âmes
« paraîtront comme unies à leurs corps. Il y aura,
« en tous lieux, des prodiges extraordinaires,
« parce que la vraie foi s'est éteinte et que la
« fausse lumière éclaire le monde.

« Malheur aux princes de l'Eglise qui ne seront
« occupés qu'à entasser richesses sur richesses,
« qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer
« avec orgueil !

« Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souf-
« frir, parce que, pour un temps, l'Eglise sera
« livrée à de grandes persécutions; ce sera le
« temps des ténèbres; l'Eglise aura une crise
« affreuse.

« La sainte foi de Dieu étant oubliée, chaque
« individu voudra se guider par lui-même et être
« supérieur à ses semblables. On abolira les
« pouvoirs civils et ecclésiastiques; tout ordre et
« toute justice seront foulés aux pieds; on ne
« verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge
« et désordre, sans amour pour la patrie, ni pour
« la famille.

« Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai
« avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice.

« Les méchants attenteront plusieurs fois à sa
« vie sans pouvoir nuire à ses jours; mais ni lui,
« ni son successeur qui ne régnera pas longtemps,
« ne verront le triomphe de l'Eglise de Dieu.

« Les gouvernants civils auront tous un même

« dessein qui sera d'abolir et de faire disparaître
« tout principe religieux, pour faire place au
« matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à
« toutes sortes de vices.

« Dans l'année 1865, on verra l'abomination
« dans les lieux saints ; dans les couvents, les
« fleurs de l'Eglise seront putréfiées, et le démon
« se rendra comme le roi des cœurs.

« Que ceux qui sont à la tête des communautés
« religieuses se tiennent en garde pour les per-
« sonnes qu'ils doivent recevoir, parce que le
« démon usera de toute sa malice pour introduire
« dans les ordres religieux des personnes adon-
« nées au péché, car les désordres et l'amour des
« plaisirs charnels seront répandus par toute la
« terre.

« La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre
« seront en guerre. Le sang coulera dans les rues.
« Le Français se battra contre le Français, l'Ita-
« lien contre l'Italien. Ensuite, il y aura une
« guerre générale qui sera épouvantable. Pour un
« temps, Dieu ne se souviendra plus de la France,
« ni de l'Italie, parce que l'Evangile de Jésus-
« Christ n'est plus connu. Les méchants déploie-
« ront toute leur malice ; on se tuera, on se mas-
« sacrera mutuellement jusque dans les maisons.

« Au premier coup de son épée foudroyante,
« les montagnes et la nature entière trembleront
« d'épouvante, parce que les désordres et les
« crimes des hommes percent la voûte des cieux.
« **Paris sera brûlé et Marseille englouti ;**
« plusieurs grandes villes seront ébranlées et
« englouties par des tremblements de terre ; on
« croira que tout est perdu ; on ne verra qu'ho-

« micides; on n'entendra que bruit d'armes et
« que blasphèmes. Les justes souffriront beau-
« coup; leurs prières, leur pénitence et leurs
« larmes monteront jusqu'au ciel, et tout le peuple
« de Dieu demandera pardon et miséricorde, et
« demandera mon aide et mon intercession. Alors
« Jésus-Christ, par un acte de sa justice et de sa
« miséricorde pour les justes, commandera à ses
« anges que tous ses ennemis soient mis à mort.
« *Tout à coup les persécuteurs de l'Eglise de*
« *Jésus-Christ, et tous les hommes adonnés au*
« *péché périront, et la terre deviendra comme un*
« *désert.* Alors se fera la paix, la réconciliation
« de Dieu avec les hommes; Jésus-Christ sera
« servi, adoré et glorifié; la charité fleurira par-
« tout; les nouveaux rois seront le bras droit de
« la sainte Eglise, qui sera forte, humble, pieuse,
« pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-
« Christ. L'Evangile sera prêché partout, et les
« hommes feront de grands progrès dans la foi,
« parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de
« Jésus-Christ et que les hommes vivront dans la
« crainte de Dieu.

« Cette paix parmi les hommes ne sera pas
« longue; ving-cinq ans d'abondantes récoltes
« leur feront oublier que *les péchés des hommes*
« *sont cause de toutes les peines qui arrivent sur*
« *la terre.*

« Un avant-coureur de l'Antéchrist, avec ses
« troupes de plusieurs nations, combattra contre
« le vrai Christ, le seul Sauveur du monde; il
« répandra beaucoup de sang, et voudra anéantir
« le culte de Dieu pour se faire regarder comme
« un Dieu.

« La terre sera frappée de toutes sortes de
« plaies, outre la peste et la famine qui seront
« générales; il y aura des guerres, jusqu'à la
« dernière guerre qui sera alors faite par les six
« rois de l'Antéchrist, lesquels rois auront tous
« un même dessein et seront les seuls qui gouver-
« neront le monde. Avant que ceci arrive, il y
« aura une espèce de fausse paix dans le monde;
« on ne pensera qu'à se divertir. Les méchants se
« livreront à toutes sortes de péchés; mais les
« enfants de la sainte Eglise, les enfants de la foi,
« mes vrais imitateurs croîtront dans l'amour de
« Dieu et dans les vertus qui me sont les plus
« chères. Heureuses les âmes humbles conduites
« par l'Esprit-Saint! Je combattrai avec elles
« jusqu'à ce qu'elles arrivent à la plénitude de
« l'âge.

« La nature demande vengeance pour les
« hommes, et elle frémit d'épouvante dans l'at-
« tente de ce qui doit arriver à la terre souillée
« de crimes.

« Tremblez, terre, et vous qui faites profession
« de servir Jésus-Christ et qui, au dedans, vous
« adorez vous-mêmes, tremblez! Car Dieu va
« vous livrer à son ennemi, parce que les lieux
« saints sont dans la corruption; *beaucoup de*
« *couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais*
« *les pâturages d'Asmodée et des siens.*

« Ce sera, pendant ce temps, que naîtra l'Anté-
« christ d'une religieuse hébraïque, d'une fausse
« vierge qui aura communication avec le vieux
« serpent, le maître de l'impureté; son père sera
« évêque. En naissant, il vomira des blasphèmes,
« il aura des dents; en un mot, ce sera le diable

« incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera
« des prodiges. Il ne se nourrira que d'impuretés.
« Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas,
« comme lui, des démons incarnés, seront des
« enfants de mal ; à douze ans, ils se feront remar-
« quer par les brillantes victoires qu'ils rempor-
« teront ; bientôt, ils seront chacun à la tête
« des armées, assistés par des légions de l'enfer.

« Les saisons seront changées, la terre ne pro-
« duira que de mauvais fruits, les astres perdront
« leurs mouvements réguliers, la lune ne reflètera
« qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu
« donneront au globe de la terre des mouvements
« convulsifs et d'horribles tremblements de terre
« qui feront engloutir des montagnes, des villes,
« etc...

» Rome perdra la foi et deviendra le siège de
« l'Antéchrist.

« Les démons de l'air, avec l'Antéchrist, feront
« de grands prodiges sur la terre et dans les airs ;
« et les hommes se pervertiront de plus en plus.
« Dieu aura soin de ses fidèles serviteurs et des
« hommes de bonne volonté. L'Évangile sera
« prêché partout, et toutes les nations auront
« connaissance de la Vérité.

« J'adresse un pressant appel à la terre. J'ap-
« pelle les vrais disciples du Dieu vivant et
« régissant dans les cieux. J'appelle les vrais imi-
« tateurs du Christ fait homme, le seul et vrai
« Sauveur des hommes. J'appelle mes enfants,
« mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à
« moi pour que je les conduise à mon divin Fils,
« ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras,
« ceux qui ont vécu de mon esprit. Enfin, j'ap-

« pelle les apôtres des derniers temps, les fidèles
« disciples de Jésus-Christ, qui ont vécu dans un
« mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pau-
« vreté et dans l'humilité, dans le mépris et le
« silence, dans l'oraison et la mortification, dans
« la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la
« souffrance et inconnus du monde. Il est temps
« qu'ils sortent et qu'ils viennent éclairer la
« terre. Allez, et montrez-vous comme mes
« enfants chéris; je suis avec vous et en vous,
« pourvu que votre foi soit la lumière qui vous
« éclaire dans ces jours de malheurs. Que votre
« zèle vous rende comme des affamés pour la
« gloire et l'honneur de Jésus-Christ. Combattez,
« enfants de lumière, vous, petit nombre qui y
« voyez; *car voici le temps des temps, la fin des*
« *fins.*

« L'Eglise sera éclipsée, le monde sera dans la
« consternation. Mais voilà Enoch et Elie remplis
« de l'esprit de Dieu; ils prêcheront avec la force
« de Dieu, et les hommes de bonne volonté croi-
« ront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront con-
« solées; ils feront de grands progrès par la
« vertu du Saint-Esprit et condamneront les
« erreurs de l'Antéchrist.

« Malheur aux habitants de la terre! Il y aura
« des guerres sanglantes et des famines, des
« pestes et des maladies contagieuses; il y aura
« des pluies d'une grêle effroyable d'animaux, des
« tonnerres qui ébranleront des villes, des trem-
« blements de terre qui engloutiront des pays;
« on entendra des voix dans les airs; les hommes
« se battront la tête contre les murailles, ils appel-
« leront la mort, et, d'un autre côté, la mort fera

« leur supplice ; le sang coulera de tous côtés.
« Qui pourra vaincre, si Dieu ne diminue le temps
« de l'épreuve ? Par le sang, les larmes et les
« prières des justes, Dieu se laissera fléchir.
« Enoch et Elie seront mis à mort. *Rome païenne*
« *disparaîtra*, et le feu du ciel tombera et consu-
« mera trois villes. Tout l'univers sera frappé de
« terreur, et beaucoup se laisseront séduire,
« parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Christ vivant
« parmi eux. Il est temps ; le soleil s'obscurcit ;
« la foi seule vivra !

« Voici le temps, l'abîme s'ouvre. Voici le roi
« des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses
« sujets, se disant le sauveur du monde. Il s'élè-
« vera avec orgueil dans les airs pour aller jus-
« qu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint
« Michel, archange ; il tombera ; et la terre qui,
« depuis trois jours, sera en de continuelles évo-
« lutions, ouvrira son sein plein de feu ; il sera
« plongé pour jamais, avec tous les siens, dans
« les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le
« feu purifieront la terre et consumeront toutes
« les œuvres de l'orgueil des hommes, et tout
« sera renouvelé : Dieu sera servi et glorifié. »

« Ensuite (continue Mélanie) la Sainte Vierge
me donna, aussi en français, la règle d'un nouvel
ordre religieux.

« Après m'avoir donné la règle de ce nouvel
ordre religieux, la Sainte Vierge reprit ainsi
la suite de son discours :

« S'ils se convertissent, les pierres et les rochers
« se changeront en blé, et les pommes de terre se
« trouveront ensemencées par les terres.

« Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?

« Nous répondîmes tous les deux :

« Oh ! non, Madame, pas beaucoup. »

« Ah ! mes enfants, il faut bien la faire, soir et
« matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire,
« dites un *Pater* et un *Ave Maria* ; et, quand vous
« aurez le temps, et que vous pourrez mieux
« faire, vous en direz davantage.

« Il ne va que quelques femmes un peu âgées à
« la messe ; les autres travaillent tout l'été le
« dimanche ; et, l'hiver, quand ils ne savent que
« faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer
« de la Religion. Le carême, ils vont à la bou-
« cherie comme les chiens.

« N'avez-vous pas vu de blé gâté, mes en-
« fants ? »

« Tous deux nous avons répondu : « Oh ! non,
« Madame. »

« La Sainte Vierge s'adressant à Maximin :

« Mais toi, mon enfant, tu dois bien en avoir
« vu, une fois, vers le Coin (1), avec ton père.
« L'homme de la pièce dit à ton père : Venez voir
« comme mon blé se gâte. — Vous y allâtes. Ton
« père prit deux ou trois épis dans sa main, il les
« frotta, et ils tombèrent en poussière.

« Puis, en vous en retournant, quand vous
« n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, ton
« père te donna un morceau de pain, en disant :
« Tiens, mon enfant, mange cette année, car je
« ne sais pas qui mangera l'année prochaine, si
« le blé se gâte comme cela. »

« Maximin répondit : « C'est bien vrai, Madame,
« je ne me le rappelais pas. »

(1) C'est le nom d'un hameau de la commune de Corps.

« La Sainte Vierge termina son discours en français :

« Eh bien, mes enfants, *vous le ferez passer à tout mon peuple.* »

« La très belle Dame traversa le ruisseau, et, à deux pas du ruisseau, sans se retourner vers nous qui la suivions (parce qu'elle attirait à elle par son éclat, et, plus encore, par sa bonté qui m'enivrait, qui semblait me faire fondre le cœur), elle nous dit encore :

« Eh bien, mes enfants, *vous le ferez passer à tout mon peuple.* »

« Puis elle a continué de marcher jusqu'à l'endroit où j'étais montée pour regarder où étaient nos vaches. Ses pieds ne touchaient que le bout de l'herbe sans le faire plier. Arrivée sur la petite hauteur, la belle Dame s'arrêta, et, vite, je me plaçai devant Elle pour bien, bien la regarder, et tâcher de savoir quel chemin Elle inclinait le plus à prendre ; car c'était fait de moi, j'avais oublié mes vaches et les maîtres chez lesquels j'étais en service ; je m'étais attachée pour toujours et sans conditions à *ma Dame* ; oui, je ne voulais plus jamais, jamais la quitter ; je la suivais sans arrière-pensée et dans la disposition de la servir tant que je vivrai. Avec *ma Dame* je croyais avoir oublié le paradis, je n'avais plus que la pensée de bien la servir en tout, et je croyais que j'aurais pu faire tout ce qu'Elle m'aurait dit de faire, car il me semblait qu'Elle avait beaucoup de pouvoir. Elle me regardait avec une tendre bonté qui m'attirait à Elle ; j'aurais voulu avec les yeux fermés m'élaner dans ses bras ; Elle ne m'a pas donné le temps de le faire. Elle s'est élevée insen-

siblement de terre à une hauteur d'environ un mètre et plus ; et, restant ainsi, suspendue en l'air un tout petit instant, ma belle Dame regarda le ciel, puis la terre à sa droite et à sa gauche, puis Elle me regarda avec des yeux si doux, si aimables et si bons, que je croyais qu'Elle m'attirait dans son intérieur, et il me semblait que mon cœur s'ouvrait au sien. Et tandis que mon cœur se fondait en une douce dilatation, la belle figure de ma bonne Dame disparaissait peu à peu ; il me semblait que la lumière en mouvement se multipliait ou bien se condensait autour de la Très Sainte Vierge, pour m'empêcher de la voir plus longtemps. Ainsi la lumière prenait la place des parties du corps qui disparaissaient à mes yeux ; ou bien, il semblait que le corps de ma Dame se changeait en lumière en se fondant. Ainsi la lumière, en forme de globe, s'élevait doucement en direction droite.

« Je ne puis pas dire si le volume de lumière diminuait à mesure qu'elle s'élevait, ou bien si c'était l'éloignement qui faisait que je voyais diminuer la lumière, à mesure qu'elle s'élevait ; ce que je sais, c'est que je suis restée, la tête levée et les yeux fixés sur la lumière, même après que cette lumière, qui allait toujours s'éloignant et diminuant de volume, eût fini par disparaître.

« Mes yeux se détachent du firmament, je regarde autour de moi, je vois Maximin qui me regardait, et je lui dis : « Mémin, cela doit être le « bon Dieu de mon père, ou la Sainte Vierge, ou « quelque grande sainte. » Et Maximin, lançant la main en l'air, dit : « Oh ! si je l'avais su ! »

« Le soir du 19 septembre, nous nous retirâmes

un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. Arrivée chez mes maîtres, je m'occupai à attacher mes vaches et à mettre tout en ordre dans l'écurie. Je n'avais pas terminé que ma maîtresse vint à moi en pleurant et me dit : « Pourquoi, mon enfant, ne venez-vous pas me dire ce qui vous est arrivé sur la montagne ? » (Maximin, n'ayant pas trouvé ses maîtres qui ne s'étaient pas encore retirés de leurs travaux, était venu chez les miens et avait raconté tout ce qu'il avait vu et entendu.) Je lui répondis : « Je voulais bien vous le dire, mais je voulais « finir mon ouvrage auparavant. » — Un moment après, je me rendis dans la maison, et ma maîtresse me dit : « Racontez ce que vous avez vu ; « le berger de Bruite (c'était le surnom de « Pierre Selme, patron de Maximin) m'a tout ra- « conté. » — Je commence et, vers la moitié du récit, mes maîtres arrivèrent de leurs champs. Ma maîtresse qui pleurait en entendant les plaintes et les menaces de notre tendre Mère, dit : « Ah ! vous vouliez aller ramasser le blé « demain ; gardez-vous-en bien ; venez entendre « ce qui est arrivé aujourd'hui à cette enfant et « au berger de Selme. » Et se retournant vers moi, elle dit : « Recommencez tout ce que vous « m'avez dit. » Je recommence ; et, lorsque j'eus terminé, mon maître me dit : « C'est la Sainte « Vierge, ou bien une grande sainte, qui est venue « de la part du bon Dieu ; mais c'est comme si le « bon Dieu était venu lui-même ; il faut faire tout « ce que cette sainte a dit. Comment allez-vous « faire pour dire cela à tout son peuple ? » Je lui répondis : « Vous me direz comment je dois faire, « et je le ferai. » — Ensuite, il ajouta en regardant

sa mère, sa femme et son frère : « Il faut y penser. » — Puis chacun se retira à ses affaires.

« C'était après le souper, Maximin et ses maîtres vinrent chez les miens pour raconter ce que Maximin leur avait dit, et pour savoir ce qu'il y aurait à faire : « Car, disent-ils, il nous « semble que c'est la Sainte Vierge qui a été « envoyée par le bon Dieu ; les paroles qu'Elle a « dites le font croire. Et Elle leur a dit de le faire « passer à tout son peuple ; il faudra peut-être « que ces enfants parcourent le monde entier pour « faire connaître qu'il faut que tout le monde « observe les commandements du bon Dieu, « sinon de grands malheurs vont arriver sur « nous. » — Après un moment de silence, mon maître dit, en s'adressant à Maximin et à moi : « Savez-vous ce que vous devez faire, mes « enfants ? Demain, levez-vous de bon matin, « allez tous les deux à M. le Curé et racontez-lui « tout ce que vous avez vu et entendu ; dites-lui « bien comment la chose s'est passée ; il vous dira « ce que vous avez à faire. »

« Le 20 septembre, le lendemain de l'apparition, je partis de bonne heure avec Maximin. Arrivés à la cure, je frappe à la porte. La domestique de M. le Curé vint ouvrir et demanda ce que nous voulions. Je lui dis (en français, moi qui ne l'avais jamais parlé) : « Nous voudrions parler à « M. le Curé. » — « Et que voulez-vous lui dire ? » — « Nous voulons lui dire, Mademoiselle, qu'hier « nous sommes allés garder nos vaches sur la « montagne des Baisses, et, après avoir diné, etc., « etc... » — Nous lui racontâmes une bonne partie du discours de la Très Sainte Vierge. Alors

la cloche de l'église sonna ; c'était le dernier coup de la messe. M. l'abbé Perrin, curé de la Salette, qui nous avait entendus, ouvrit sa porte avec fracas ; il pleurait, il se frappait la poitrine ; il nous dit : « Mes enfants, nous sommes perdus, « c'est la Sainte Vierge qui vous est apparue ! » — Et il partit pour dire la sainte messe. Nous nous regardâmes avec Maximin et la domestique ; puis, Maximin me dit : « Moi, je m'en vais chez « mon père à Corps. » Et nous nous séparâmes.

« N'ayant pas reçu d'ordre de mes maîtres de me retirer aussitôt après avoir parlé à M. le Curé, je crus ne pas mal faire en assistant à la messe. Je fus donc à l'église. La messe commence ; après le premier évangile, M. le Curé se tourne vers le peuple et essaie de raconter à ses paroissiens l'apparition qui venait d'avoir lieu, la veille, sur une de leurs montagnes, et les exhorte à ne plus travailler le dimanche. Sa voix était entrecoupée par des sanglots, et tout le peuple était ému. Après la sainte messe, je me retirai chez mes maîtres.

« M. Peytard qui, aujourd'hui encore, est maire de la Salette, y vint m'interroger sur le fait de l'apparition ; et, après s'être assuré de la vérité de ce que je disais, il se retira convaincu.

« Je continuai de rester au service de mes maîtres jusqu'à la fête de la Toussaint. Ensuite, je fus mise comme pensionnaire chez les religieuses de la Providence, dans mon pays, à Corps. »

Tel est le récit de Mélanie sur l'apparition de la Vierge. Nous l'avons extrait de la brochure écrite

par elle-même et publiée à Lecce, en 1879, sur la demande et aux frais d'une pieuse personne, avec l'*Imprimatur* accordé par Mgr Zola, le regretté évêque de Lecce, qui, dans une lettre du 24 mai 1880, adressée à l'abbé Isidore Roubaud, de Saint-Tropez (Var), affirme que le *Secret* imprimé à Lecce est identique à celui qui lui fut donné par Mélanie en 1869.

Quelques évêques français, émus par les passages relatifs au clergé et à l'épiscopat, s'élevèrent contre la brochure de Mélanie et en demandèrent la condamnation; il y eut lettres sur lettres, instances sur instances : ce fut en vain.

Rome n'a jamais condamné la brochure de Mélanie; Rome n'a jamais voulu la condamner; Rome ne pouvait pas la condamner. Voilà la vérité pure et simple. On le comprendra encore mieux, après avoir pris connaissance du document suivant.

MANDEMENT DOCTRINAL

En date du 19 septembre 1851

Lu dans les Eglises et Chapelles de la Ville épiscopale

Le 10 novembre 1851

Et dans les autres Paroisses du diocèse

Le 16 novembre 1851

Philibert de Bruillard, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Grenoble;

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Un événement des plus extraordinaires, qui paraissait d'abord incroyable, nous fut annoncé, il y a cinq ans, comme étant arrivé sur une des montagnes de notre diocèse. Il ne s'agissait de rien moins que d'une apparition de la Sainte Vierge que l'on disait s'être montrée à deux bergers (1), le 19 septembre 1846. Elle les aurait entretenus de malheurs qui menaçaient *son peuple*, surtout à cause des blasphèmes et de la profanation du dimanche, et aurait confié à chacun d'eux un secret particulier, avec défense de le communiquer à qui que ce fût.

Malgré la candeur naturelle des deux bergers, malgré l'impossibilité d'un concert entre deux enfants ignorants, et qui se connaissaient à peine; malgré la constance et la fermeté de leur témoignage, qui n'a jamais varié ni devant la justice humaine, ni devant des milliers de personnes qui ont épuisé tous les moyens de séduction pour les faire tomber en contradiction ou pour obtenir la révélation de leur *secret*, nous avons dû, pendant longtemps, nous montrer difficile à admettre, comme incontestable, un événement qui nous semblait si merveilleux.

Notre précipitation n'eût pas été seulement contraire à la prudence que le grand Apôtre recommande à un évêque, mais elle eût été de

(1) Maximin Giraud, né à Corps, le 27 août 1835; et Mélanie Calvat, née à Corps, le 7 novembre 1831.

nature à fortifier les préventions des ennemis de notre foi et de tant de catholiques qui ne le sont plus, pour ainsi dire, que de nom. Aussi, pendant qu'une foule d'âmes pieuses accueillaient ce fait avec empressement, nous recherchions avec soin tous les motifs qui auraient été capables de nous le faire rejeter, s'il ne devait pas être admis. Nous avons même bravé jusqu'ici le blâme dont nous n'ignorions pas que nous pouvions être l'objet de la part des personnes les mieux intentionnées d'ailleurs, qui nous accusaient peut-être d'indifférence ou même d'incrédulité sur ce point.

Nous savions, au reste, que la religion de Jésus-Christ n'a nul besoin de ce fait particulier pour établir la vérité de mille autres apparitions célestes que l'on ne saurait rejeter, sans une disposition d'impiété et de blasphème à l'égard de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Notre silence, il est vrai, n'était pas l'effet d'une vaine crainte qu'auraient pu nous inspirer les déclarations dont certains esprits faisaient retentir la France à l'égard de ce fait, comme à l'égard de tant d'autres, qui intéressent la Religion. Ce silence résultait de l'avis de l'Esprit-Saint lui-même, qui enseigne que celui qui croit trop précipitamment n'est qu'un esprit léger : *Qui credit cito, levis est corde.* (Eccl., xix, 4.) C'est là ce qui nous faisait un devoir de la plus sévère circonspection, principalement à cause de notre qualité de premier pasteur.

D'un autre côté, nous étions strictement tenu à ne pas regarder, comme impossible, un événement que le Seigneur (qui oserait le nier?) avait bien pu permettre pour en tirer sa gloire; car son

bras n'est pas raccourci, et sa puissance est la même aujourd'hui que dans les siècles passés.

Nous avons aussi médité souvent, au pied des autels, ces paroles que le grand Apôtre adressait à un saint évêque à qui il avait imposé les mains : « Si nous manquons de foi, notre incrédulité n'empêche pas ce Dieu, qui ne peut se renier lui-même, d'être fidèle dans ce qu'il annonce : *Si non credimus, ille fidelis permanet; negare seipsum non potest.* (II Tim., xi, 13.) Donnez ces avertissements aux fidèles, et rendez témoignage à la vérité devant le Seigneur. Ne perdez pas, pour cela, le temps à disputer en paroles : ce qui n'est bon qu'à pervertir ceux qui les écoutent. (*Ibid.*, v, 14.) »

Pendant que notre charge épiscopale nous faisait un devoir de temporiser, de réfléchir, d'implorer avec ferveur les lumières de l'Esprit-Saint, le nombre des faits prodigieux qui se publiaient de toutes parts allait toujours croissant. On annonçait des guérisons extraordinaires, opérées en diverses parties de la France et de l'étranger, dans des contrées même fort éloignées.

C'étaient des malades désespérés et condamnés par des médecins à une mort prochaine, ou à des infirmités perpétuelles, que l'on disait rendus à une santé parfaite, par suite de l'invocation de Notre-Dame de la Salette, et de l'usage qu'ils avaient fait, avec foi, de l'eau d'une fontaine sur laquelle la Reine du Ciel aurait apparu aux deux bergers.

Dès les premiers jours, on nous avait assuré qu'elle était intermittente, et ne fluait qu'après la fonte des neiges ou des pluies abondantes. Elle

était à sec le 19 septembre ; dès le lendemain, elle commença à couler, et, sans interruption, depuis cette époque : eau merveilleuse, sinon dans son origine, au moins dans ses effets.

De nombreuses relations, tant sur l'événement de la Salette que sur les guérisons miraculeuses qui l'ont suivi, nous étaient arrivées et nous arrivaient des lieux voisins et de divers diocèses, les unes manuscrites, les autres imprimées. Une de ces relations a pour auteur un de nos vénérables collègues qui s'est transporté des bords de l'Océan sur la dite montagne, et a paternellement entretenu les deux bergers pendant toute une journée entière (1).

Un autre fait qui nous a paru tenir du prodige, c'est l'affluence à peine croyable et néanmoins au-dessus de toutes contestations, qui a eu lieu sur cette montagne à diverses époques, mais spécialement au jour anniversaire de l'Apparition, affluence devenue plus étonnante et par l'éloignement des lieux, et par les autres difficultés que présente un tel pèlerinage.

Quelques mois après l'événement, nous avons déjà consulté notre Chapitre et les professeurs de notre grand Séminaire ; mais après tous les faits indiqués ci-dessus et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'exposer, nous jugeâmes convenable d'organiser une commission nombreuse, composée d'hommes graves, pieux et instruits, qui devaient mûrement examiner et discuter *le fait de l'Apparition et de ses suites*. Les séances de cette Commission ont eu lieu devant nous. Les

(1) Mgr Villecourt, évêque de la Rochelle.

deux bergers qui se disaient favorisés de la visite de la *Messagère céleste*, y ont été interrogés séparément; leurs réponses ont été pesées et discutées; toutes les objections qui pouvaient être opposées aux faits racontés ont été présentées librement. Un de mes vicaires généraux qui avait été chargé, par nous, de recueillir tous les faits, l'a été également de rendre compte des séances de la Commission, et de consigner les réponses aux objections. Ce travail consciencieux et impartial, intitulé : *La Vérité sur l'Événement de la Salette*, qui a été imprimé et revêtu de notre approbation, montre jusqu'à quel point on a porté l'attention et prolongé l'examen.

Quoique notre conviction fût entière et sans nuage, à la fin des séances de la Commission qui se terminèrent le 13 décembre 1847, nous ne voulûmes pas encore prononcer le jugement doctrinal sur un fait de telle importance. Cependant l'ouvrage de M. l'abbé Rousselot reçut bientôt l'adhésion, et réunit les suffrages de plusieurs évêques et d'une foule de personnes éminentes en science et en piété. Nous avons su que ce livre était traduit dans toutes les langues européennes. Plusieurs nouveaux ouvrages parurent en même temps, et en diverses contrées, sur le même fait, publiés par des hommes recommandables, venus exprès sur les lieux pour rechercher la vérité. Le pèlerinage se ne ralentissait pas. Des personnes graves, des vicaires généraux, des professeurs de théologie, des prêtres, des laïques distingués sont venus de plusieurs centaines de lieues pour offrir, à la *Vierge puissante et pleine de bontés*, leurs pieux sentiments d'amour et de reconnais-

sance pour les guérisons et autres bienfaits qu'ils en avaient obtenus, à l'invocation de Notre-Dame de la Salette; et nous savons que plusieurs d'entre eux sont regardés, comme vraiment miraculeux, par les évêques dans les diocèses desquels ils se sont accomplis. Tout cela est constaté dans un second volume publié par M. Rousselot en 1850, qui a pour titre : *Nouveaux documents sur l'Événement de la Salette*. L'auteur aurait pu ajouter que d'illustres prélats de l'Église prêchaient l'Apparition de la Très Sainte Vierge; qu'en plusieurs lieux, et avec l'assentiment au moins tacite de nos vénérables collègues, des personnes pieuses avaient fait construire des chapelles déjà très fréquentées, sous le vocable de Notre-Dame de la Salette, ou avaient fait placer, dans des églises paroissiales, de belles statues en son honneur; qu'enfin, de nombreuses demandes étaient adressées pour l'érection d'un sanctuaire qui perpétuât le souvenir de ce grand événement.

On sait que nous n'avons pas manqué de contradicteurs. Quelle vérité morale, quel fait humain ou même divin n'en a pas eus? Mais pour altérer notre croyance à un événement si extraordinaire, si inexplicable sans l'intervention divine, dont les circonstances et les suites se réunissent pour nous montrer le doigt de Dieu, il nous aurait fallu un fait contraire, aussi extraordinaire, aussi inexplicable que celui de la Salette, ou, du moins, qui expliquât naturellement celui-ci; or, c'est ce que nous n'avons pas rencontré, et nous publions hautement notre conviction.

Nous avons redoublé nos prières, conjurant l'Esprit-Saint de nous assister et de nous com-

muniquer ses divines lumières. Nous avons également réclamé, en toute confiance, la protection de l'Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, regardant comme un de nos devoirs les plus doux et les plus sacrés de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à augmenter la dévotion des fidèles envers Elle, et de lui témoigner notre gratitude pour la faveur spéciale dont notre diocèse aurait été l'objet. Nous n'avons, du reste, jamais cessé d'être disposé à nous renfermer scrupuleusement dans les saintes règles que l'Eglise nous a tracées par la plume de ses savants docteurs, et même à réformer sur cet objet, comme sur tous les autres, notre jugement, si la Chaire de saint Pierre, la mère et la maîtresse de toutes les églises, croyait devoir émettre un jugement contraire au nôtre.

Nous étions dans ces dispositions, et animé de ces sentiments, lorsque la Providence divine nous a fourni l'occasion d'enjoindre aux deux enfants privilégiés de faire parvenir leur secret à Notre Très Saint Père le Pape Pie IX.

Au nom du Vicaire de Jésus-Christ, les bergers ont compris qu'ils devaient obéir. Ils se sont décidés à révéler au Souverain Pontife un secret qu'ils avaient gardé jusqu'alors avec une constance invincible et que rien n'a pu leur arracher ; ils l'ont donc écrit eux-mêmes, chacun séparément ; ils ont ensuite plié et cacheté leur lettre en présence d'hommes respectables que nous avons désignés pour nous servir de témoins ; et nous avons chargé deux prêtres, qui ont toute notre confiance, de porter à Rome cette dépêche mystérieuse. Ainsi est tombée la dernière objection que

l'on faisait contre l'Apparition, savoir qu'il n'y avait pas de secret, ou que ce secret était sans importance, puéril même, et que les enfants ne voudraient pas le faire connaître à l'Eglise.

A ces causes :

Nous appuyant sur les principes enseignés par le pape Benoit XIV, et suivant la marche tracée par lui dans son immortel ouvrage : *De la Béatification et de la Canonisation des Saints* (Livre II, chap. XXXI, v, 12);

Vu la relation écrite par M. l'abbé Rousselot, l'un de nos vicaires généraux, et imprimée sous ce titre : *La Vérité sur l'Événement de la Salette*, Grenoble, 1848;

Vu aussi les *Nouveaux documents sur l'Événement de la Salette*, publiés par le même auteur en 1850; l'un et l'autre ouvrage revêtus de notre approbation;

Où les discussions en sens divers qui ont eu lieu devant nous sur cette affaire, dans les séances des 8, 15, 16, 17, 27 et 29 novembre, 6 et 13 décembre 1847;

Vu pareillement, ou entendu, ce qui a été dit ou écrit depuis cette époque, pour ou contre l'événement;

Considérant, en premier lieu, l'impossibilité où nous sommes d'expliquer le fait de la Salette autrement que par l'intervention divine, de quelque manière que nous l'envisagions, soit dans ses circonstances, soit dans son but essentiellement religieux;

Considérant, en second lieu, que les suites merveilleuses du fait de la Salette sont le témoignage de Dieu lui-même, se manifestant par des miracles,

et que ce témoignage est supérieur à celui des hommes et à leurs objections ;

Considérant que ces deux motifs, pris séparément, et, à plus forte raison, réunis, doivent dominer toute la question, et enlever toute espèce de valeur à des prétentions ou suppositions contraires dont nous déclarons avoir une parfaite connaissance ;

Considérant, enfin, que la docilité et la soumission aux avertissements du Ciel peuvent nous préserver de nouveaux châtimens dont nous sommes menacés, tandis qu'une résistance trop prolongée peut nous exposer à des maux sans remède ;

Pour satisfaire aussi la juste attente d'un si grand nombre d'âmes pieuses, tant de notre patrie que de l'étranger, qui pourraient finir par nous reprocher de retenir la vérité captive ;

L'Esprit-Saint et l'assistance de la Vierge Immaculée de nouveau invoqués ;

Nous déclarons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Nous jugeons que l'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers, le 19 septembre 1846, sur une montagne de la chaîne des Alpes, située dans la paroisse de la Salette, de l'archiprêtre de Corps, porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine.

ART. 2. — Nous croyons que ce fait acquiert un nouveau degré de certitude par le concours immense et spontané des fidèles sur le lieu de l'Apparition, ainsi que par la multitude de prodiges qui ont été la suite du dit Evénement, et

dont il est impossible de révoquer en doute un très grand nombre, sans violer les règles du témoignage humain.

ART. 3. — C'est pourquoi, pour témoigner à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie notre vive reconnaissance, nous autorisons le culte de Notre-Dame de la Salette. Nous permettons de le prêcher et de tirer les conséquences pratiques et morales qui ressortent de ce grand événement.

ART. 4. — Nous défendons néanmoins de publier aucune formule de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion sans notre approbation donnée par écrit.

ART. 5. — Nous défendons expressément aux fidèles et aux prêtres de notre diocèse de jamais s'élever publiquement, de vive voix ou par écrit, contre le fait que nous proclamons aujourd'hui, et qui, dès lors, exige le respect de tous.

ART. 6. — Nous venons d'acquérir le terrain favorisé de l'Apparition céleste. Nous nous proposons d'y construire incessamment une église qui soit un monument de la miséricordieuse bonté de Marie envers nous et de notre gratitude envers Elle. Nous avons aussi formé le projet d'y établir un hospice pour abriter les pèlerins.

Mais ces constructions, dans un lieu d'un accès difficile et dépourvu de toutes ressources, exigeront des dépenses considérables. Aussi avons-nous compté sur le concours généreux des prêtres et des fidèles, non seulement de notre diocèse, mais de la France et de l'étranger.

Nous n'hésitons pas à leur faire un appel d'autant plus empressé que déjà nous avons reçu de

nombreuses promesses, mais toutefois insuffisantes pour l'œuvre à entreprendre. Nous prions les personnes dévouées qui voudront nous venir en aide, d'adresser leurs offrandes au secrétariat de notre évêché.

Une commission composée de prêtres et de laïques est chargée de surveiller les constructions et l'emploi des offrandes.

ART. 7. — Enfin, comme le but principal de l'Apparition a été de rappeler les chrétiens à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au culte divin, à l'observation des commandements de Dieu et de l'Eglise, à l'horreur du blasphème, à la sanctification du Dimanche, nous vous conjurons, nos très chers Frères, en vue de vos intérêts célestes et même terrestres, de rentrer sérieusement en vous-mêmes, de faire pénitence de vos péchés et particulièrement de ceux que vous avez commis contre le deuxième et le troisième commandement de Dieu. Nous vous en conjurons, nos Frères bien-aimés, rendez-vous dociles à la voix de Marie qui vous appelle à la pénitence, et qui, de la part de son Fils, vous menace de maux spirituels et temporels si, restant insensibles à ces avertissements maternels, vous endurez vos cœurs.

ART. 8. — Nous voulons et ordonnons que notre présent mandement soit lu et publié dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, à la messe paroissiale ou de communauté, le dimanche qui suivra immédiatement la réception.

Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secré-

taire, le 19 septembre 1851, cinquième anniversaire de la célèbre Apparition.

† PHILIBERT,
Evêque de Grenoble.

Par Mandement :

AUVERGNE,
Chanoine honoraire, Secrétaire.

Ainsi, pendant cinq ans, *l'Autorité ecclésiastique* s'est occupée d'une enquête minutieuse; elle a pesé le pour et le contre, entendu les témoins, écouté les objections et leurs réfutations, vérifié les faits signalés comme miraculeux; et, finalement, elle *déclare que l'Apparition est de provenance divine*, que la Sainte Vierge s'est réellement montrée aux deux bergers! Nous est-il possible de douter? Et que faudrait-il de plus pour nous convaincre?

Rome a-t-elle protesté contre le mandement doctrinal de Mgr de Bruillard? A-t-elle même condamné une seule ligne, ou même un seul mot du Secret de Mélanie?

Non, non, non!

Pie IX a cru à la Salette, Léon XIII y croit. — En 1879, Léon XIII a honoré Mélanie d'une audience privée et l'a chargée de la compilation des règles du nouvel Ordre, *les Apôtres des derniers temps*, réclamé par la Sainte Vierge.

Nous savons que ceux qui auraient pu répondre aux désirs du Saint-Père s'y sont refusés!

Enfin, *M. Nicolas*, avocat à Marseille, étant à Rome, le Samedi-Saint 1880, fut chargé par Léon XIII de rédiger une brochure explicative du

Secret tout entier, afin que le public le comprenne bien.

Après cela, libre aux orgueilleux de refuser leur adhésion.

Nous n'ignorons pas qu'on objecte aussi, contre l'Apparition, l'inconstance de Maximin ; mais est-ce sérieux ?

Maximin eut tout simplement le tort d'écouter des amis, bien intentionnés sans doute, mais mal inspirés, qui lui suggérèrent des vocations qu'il n'avait pas. On le poussa d'abord vers le sacerdoce. Il reconnut qu'on lui faisait faire fausse route. On l'engagea ensuite à étudier la médecine ; puis on lui persuada qu'il aurait moins d'ennuis et ferait plus de bien en renonçant à cette carrière. D'autres exploitèrent sa bonté naturelle en l'associant à une entreprise commerciale. Bref, son inconstance fut plutôt le fait de ses amis ; et il regretta toujours qu'on ne l'ait pas laissé petit berger sur la montagne.

Il mourut très pieusement à Corps, le 1^{er} mars 1875.

Voici son testament :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

« Ainsi soit-il.

« Je crois tout ce qu'enseigne la sainte Eglise
« apostolique et romaine, à tous les dogmes qu'a
« définis notre Très Saint Père le Pape, l'auguste
« et infaillible Pie IX.

« Je crois fermement, même au prix de mon
« sang, à la célèbre apparition de la Très Sainte
« Vierge sur la montagne de la Salette, le 19 sep-

« tembre 1846, apparition que j'ai défendue par
« paroles, par écrits et souffrances.

« Après ma mort, que personne ne vienne
« assurer ou dire qu'il m'a entendu me démentir
« sur le grand Evénement de la Salette ; car, en
« mentant à l'univers, il se mentirait à soi-
« même. »

Le Secret de Maximin n'a jamais été publié ; on n'en sait que ce qu'il en avait bien voulu confier à Madame Jourdain, sa mère adoptive ; mais aucun texte authentique n'en existe. On prétend qu'il avait un caractère politique, et que le comte de Chambord fut tout bouleversé des confidences et révélations que, dans une entrevue mémorable, Maximin lui fit verbalement.

Le Secret de Mélanie était évidemment le plus important des deux ; *il reste, parmi les révélations modernes, le document prophétique le plus autorisé et le plus complet.*

DEUX MOTS

SUR

LA DESTRUCTION DE PARIS

Au milieu des tristes événements qui se déroulent sous nos yeux, en face de ceux plus tristes encore qui se préparent, les preuves justificatives du Secret de la Salette se présentent d'elles-mêmes ; pour les voir, l'homme de bonne foi n'a qu'à regarder autour de lui.

Les saisons (le printemps et l'automne principalement) ont subi des perturbations étranges ; les deux tiers de la France ont certainement perdu la foi ; les lois civiles sont tellement battues en brèche qu'on se demande si elles existent encore (une certaine catégorie de citoyens n'en tient sûrement pas compte et les méconnaît audacieusement) ; les chefs des peuples ont complètement négligé la prière ; partout, les gouvernants n'ont qu'un but : détruire la Religion catholique ; la persécution religieuse poursuit de sa haine cynique tout ce qui rappelle l'idée de Dieu ; les raisins pourrissent, le blé lui-même a commencé à pourrir ; et, de ce fait, s'il se généralisait, surviendrait fatalement la famine ; la division règne dans tous les rangs de la société ; il n'existe plus d'amour

de la patrie, ni même d'amour de la famille ; c'est déjà l'anarchie dans les idées, en attendant le chaos dans les choses ; la terre tremble partout, et, de toutes parts, les volcans se réveillent.

N'est-ce pas là ce qu'annonce la Salette ?

Et cependant, nous ne voyons encore que les signes avant-coureurs de la grande tempête.

L'inquiétude gagne de plus en plus ; on a le pressentiment d'un prochain renversement de toutes les choses établies ; on sent que nous touchons à un moment suprême.

Nous allons donc marcher de catastrophes en catastrophes, de châtimens en châtimens, comme le prédit la Salette ; et, parmi les catastrophes prochaines, il en est une qui devrait, par-dessus toutes les autres, à nous Français, frapper notre attention : *La destruction de Paris par le feu!*

Sodome, Gomorrhe, Ninive, Babylone ont, sans laisser de traces, disparu, sous le souffle de la colère divine ; voici que vient le tour de notre superbe et orgueilleuse capitale.

Paris en feu ! Paris en cendres ! Plus de Paris ! Tel est le cri qui s'échappera bientôt de toutes les poitrines oppressées par la stupeur et l'effroi.

Les esprits forts peuvent bien sourire ; la catastrophe n'en arrivera pas moins : *Paris sera brûlé!*

Pour douter de cette terrifiante destruction, il faudrait pouvoir apporter, contre le Secret de la Salette, quelque argument de valeur ; et nos adversaires ne l'attaquent que par des négations puérides qu'inspirent un aveuglement volontaire, ou un entêtement de parti-pris ; cela ne compte pas et ne peut compter.

Nous restons donc en face d'une annonce sérieuse qui, demain, sera un fait mémorable entre tous : *la prochaine destruction, par le feu, d'une ville de plus de trois millions d'âmes.*

A lui seul, Paris représente le douzième de la population totale de la France. Il n'est pas, en province, une famille qui n'ait, à Paris, un ou plusieurs de ses membres ou, au moins, des amis. Que Paris soit subitement anéanti, et la France entière sera littéralement dans le deuil.

Quarante mille personnes ont disparu, en un instant, à la Martinique ; ici, c'est trois millions d'êtres qui doivent finir dans les flammes !

A cette seule pensée, devant un tel tableau, l'âme est glacée de terreur : cette gigantesque cité qu'est Paris, abîmée dans un océan de feu ! des millions de créatures humaines se tordant dans un infernal brasier !

Cette catastrophe nous apparaît si épouvantable, si en dehors de tout ce qu'on peut imaginer, que l'on est tenté de se figurer que, devant une telle horreur, la justice divine elle-même reculera. Et cependant, la Vierge Marie l'a dit : *Paris sera brûlé !*

Quelles que soient les raisons que l'on invoque pour se rassurer contre cette fatale menace, quels que soient les motifs sur lesquels on appuie une lueur d'espérance, tout vient se briser contre cette parole du Ciel : *Paris sera brûlé !*

Mais cette ville, la plus belle et la plus attrayante, la plus artistique et la plus généreuse du monde entier, renferme des âmes d'élite en grand nombre ! On y trouve des œuvres admirables ; on y voit des dévouements dignes des

premiers siècles de l'Eglise ; on y prie, comme on ne devait pas prier dans les catacombes ; l'or le plus pur de la charité y tombe à flots sur toutes les misères humaines ! C'est très vrai ; et, cependant, *Paris sera brûlé !*

Dans la balance de la justice divine, le bien que nous voyons aura cessé de faire contre-poids au mal dont nous ignorons l'intensité et l'étendue, aux perversités infernales qui se cachent à nos regards, surtout peut-être aux leçons d'athéisme pratique qui s'y donnent à la terre entière.

Paris est devenu le piédestal où se dressent avec orgueil, en face non seulement de l'Europe, mais aussi du monde entier, des hommes qui ont poussé la négation de Dieu jusqu'à l'invraisemblable, jusqu'à l'indifférence absolue que seul le néant pourrait mériter. Ce hautain mépris de Dieu dont on affecte d'ignorer même le nom, cet athéisme placide et tranquille dont on veut saturer les jeunes générations, c'est le crime des crimes ; c'est un crime inconnu dans l'enfer même ; car, là, les démons et les damnés croient et tremblent, tandis que les hommes nient et gardent leur assurance !

A cette stupide négation, érigée en bloc intangible, doit nécessairement répondre, répondra certainement un coup de foudre épouvantable ! Au fleuve de boue qui aura souillé notre infortunée capitale et porté, sur ses flots, les cadavres cyniquement glorifiés des pires insulteurs de Dieu, succédera l'océan des flammes vengeresses. Le feu, qui purifie tout, nivellera hommes et choses. De ce qui fut Paris, de ceux dont l'athéisme a corrompu la terre, il ne restera qu'une mince couche

de cendres ordinaires et une pincée de cendres humaines, le tout ne formant qu'un peu de terre noire et nauséabonde !

Envisagerons-nous maintenant les conséquences de la destruction de Paris ?

Que de fortunes détruites ! Que de familles réduites à la misère ! Que de ruines commerciales, industrielles et financières (1) dans le reste de la France ! Paris anéanti, c'est, pour de longs jours, l'arrêt mortel de la prospérité nationale !

Voilà pourtant un cataclysme auquel nous n'échapperons pas et dont la masse des gens nie et continuera imperturbablement à nier la possibilité ! Mais c'est affaire à eux, aveugles et sourds !

Et quand cela arrivera-t-il ?

Dieu ne nous en a pas fait connaître le temps ; mais il n'est pas téméraire de le croire assez proche, à raison de la hâte fébrile que mettent les ennemis de Dieu à poursuivre leurs diaboliques desseins. Les pauvres insensés !

Et comment la chose se produira-t-elle ?

Le Secret de la Salette ne nous le dit pas ; mais quelques hypothèses peuvent être risquées.

Est-ce un tremblement de terre qui renversera la superbe capitale dont les fondements reposent sur un sol cibléd de souterrains ? Il est sûr qu'une secousse un peu énergique suffirait pour entr'ouvrir des abîmes où disparaîtraient instantanément, comme des châteaux de cartes, les monuments les plus solides en apparence. L'incendie éclaterait aussitôt, et l'on en devine aisément la violence, si l'on songe aux immenses quantités de

(1) Et aussi agricoles ; car Paris fait vivre, jusque bien loin, toutes les campagnes environnantes.

matières inflammables et explosibles, accumulées dans Paris.

Dans ses atroces convulsions, une nouvelle Commune, conséquence inévitable des mauvaises doctrines si imprudemment répandues, entassera-t-elle, dans les voies souterraines de Paris, des masses de dynamite dont l'inflammation ferait tout sauter?

Ou bien Paris, de nouveau enserré par des armées ennemies, succombera-t-il sous la pluie de fer et de feu de leurs formidables artilleries?

Ou plutôt, ainsi que cela se passa à la Martinique, une nuée chargée de matières volcaniques, s'abattra-t-elle, comme un immense linceul, sur cette ville affolée de plaisirs, de luxure, d'impiété et de crimes de toutes sortes?

Nous croyons que cette dernière hypothèse se rapproche plus de la probabilité; et que de puissants jets de flammes, vomis par le feu intérieur de la terre, unissant leur action aux feux tombant du ciel, auront raison de la plus belle, mais aussi de la plus criminelle ville du monde.

Mais de quelque manière qu'elle doive disparaître, elle disparaîtra; la prédiction fatale se réalisera : *Paris sera brûlé!*

Que les croyants n'attendent donc pas au dernier moment pour abandonner un séjour trop justement condamné; et qu'ils avisent sans plus tarder pour mettre à l'abri, au loin, et leurs personnes et leurs ressources.

Bien que la justice divine doive sévir partout, elle s'exercera pourtant, avec moins de rigueur, dans certains lieux. Il est donc de prudence élémentaire de s'éloigner des endroits que les crimes

ont plus spécialement désignés à la vengeance de Dieu. Paris est évidemment de ce nombre ; qu'on fuie donc Paris !

Mais s'il est sage de chercher à échapper aux catastrophes terrestres, il l'est infiniment plus de se mettre à l'abri des châtimens éternels. La mort, après tout, ne se peut éviter ; qu'elle vienne lentement par l'affaiblissement graduel des forces ; ou qu'elle arrive brusquement par une cause violente et imprévue, elle nous transporte toujours devant le tribunal de Dieu. C'est là que se fixera définitivement notre sort ; c'est là que se pourrait produire pour nous la catastrophe véritablement irréparable. Songeons-y sérieusement ! Par un retour réel au bien, par une pénitence rigoureuse, efforçons-nous, pour notre propre compte, de désarmer le bras du grand Justicier ; de faire abaisser sur nous, pour nous bénir, cette main si lourde et si pesante qu'elle ne peut plus être retenue par la Vierge Marie, ainsi qu'Elle-même l'a déclaré aux bergers de la Salette.

Pensons aussi à toutes les âmes qui nous sont chères. Devenus apôtres auprès d'elles, faisons-leur connaître le fameux Message de la Vierge Immaculée ; et même, répandons-le partout, puisque c'est le désir de notre Reine, puisqu'elle a recommandé instamment de faire passer à son peuple ses si miséricordieux avis.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

I
pic
de
re
ret
no
de
No
to
nur
ré
mo
N
de
tio
et
fa
J
la p
Il
de
stre
Corp

APPENDICE

Des personnes ayant su que nous nous occupions de tout ce qui intéresse la Salette, nous ont demandé si Mélanie vit encore.

Oui, Mélanie est toujours de ce monde, heureuse de cacher son existence au fond d'une retraite ignorée ; mais à cela se bornait ce que nous savions sur elle, quand, au mois de novembre dernier, nous reçûmes un numéro des *Annales de Notre-Dame de la Salette*, qu'on avait eu l'attention de nous envoyer gracieusement. Et, dans ce numéro, nous lûmes, avec le plus vif plaisir, le récit du dernier pèlerinage de Mélanie à la sainte montagne.

Nous serons certainement agréable aux lecteurs de cet opuscule, en le terminant par la reproduction de ce récit si captivant, dû à la plume poétique et attendrie de M. l'abbé Bonnet, chapelain, rédacteur des *Annales de Notre-Dame de la Salette* (1).

Mélanie à la Salette.

Je n'avais jamais vu Mélanie et je voudrais la présenter au lecteur dans toute la sincérité de

(1) Les *Annales* donnent mensuellement 32 pages in-8°, toujours fort intéressantes. Le prix de l'abonnement est de 2 francs. Tout ce qui intéresse cette revue doit être adressé au Secrétaire du pèlerinage de *la Salette*, par Corps (Isère).

mon impression première. La seule annonce de son arrivée m'avait plongé dans un monde nouveau, monde idéal et surnaturel, plein de visions mariales. Car il nous semble aisément que les témoins d'un miracle emportent avec eux les parfums de la patrie invisible et reflètent dans leur regard les horizons du Ciel.

En entendant donc le téléphone du sanctuaire m'annoncer la présence, à Corps, de la Voyante, j'éprouvai une joie difficile à décrire. J'allais voir celle qui avait vu Marie, le seul personnage accessible du groupe de l'Apparition, les deux autres, l'auguste Désolée et le jeune pâtre, appartenant aux impénétrables régions d'outre-tombe.

Un autre sentiment, plus troublant encore, succédait à la première émotion. Pourquoi la Providence avait-elle épargné la pieuse fille jusqu'au moment où j'étais commis, par suite d'événements extraordinaires, à la garde des lieux de l'Apparition ? Hier encore, Rome déclarait cette modeste revue des *Annales de la Salette*, confiée à mes soins, l'organe officiel de la révélation mariale sur la sainte montagne ; et, aujourd'hui, Mélanie venait à son tour, en quelque sorte, confirmer ma mission en m'affirmant de nouveau et en m'expliquant la sienne. Pourquoi survivait-elle à tant de désastres ? Pourquoi arrivait-elle à l'instant précis où les prêtres, récemment préposés au service du pèlerinage, avaient le plus besoin d'encouragements et de consolations ?

S'il nous était permis d'exprimer notre pensée intime, nous dirions que le Ciel voulait accorder à nos débuts une marque visible de sa bienveillance et de son appui.

En effet, les répugnances que la Voyante avait éprouvées dans ses précédentes visites à la Salette devaient tomber. En faveur, sans doute, de notre situation difficile des commencements, elle allait consentir à entrer chez nous, à y accepter notre hospitalité, respectueusement cordiale, et à y causer, dans l'intimité, de l'important événement qui remplit encore sa mémoire, son cœur, sa vie tout entière.

Donc, le 18 au matin, on vient me chercher dans ma cellule. Mélanie est en bas ; elle a accepté de prendre un peu de repos dans le petit salon de lecture annexé à notre table d'hôte de première classe, et ne s'effarouche pas de s'y trouver entourée du recteur et de tous ses chapelains, du prêtre qui l'accompagne et de M. l'abbé Vinois, le zélé directeur du pèlerinage de Valence, qui m'ont précédé.

Dès le premier abord, je me sens saisi. L'enfant privilégiée de la Vierge des pleurs me regarde profondément, sans inquiétude, sans défiance ; elle a l'air de comprendre qu'elle est chez elle, dans ce cercle sacerdotal et que, le dernier venu, comme le premier, a droit à sa sympathie, en sa qualité de serviteur attitré de la Réconciliatrice des pécheurs.

De mon côté, je me sens remué, jusqu'au fond du cœur, en plongeant dans ces yeux, restés jeunes et limpides, comme au jour de l'Apparition, laissant le corps vieillir tout seul et portant, en eux, comme un reflet de la lumière miraculeuse dont ils furent éclairés autrefois.

Non ! jamais tant de candeur ne survécut à tant d'années. Jamais la franchise ne brilla de cet

éclat souverain sous aucune paupière humaine.

Je n'ai jamais craint d'avouer que j'étais un converti à l'authenticité du fait de la Salette ; je n'ai pas plus d'hésitation à reconnaître que si ma conversion eût été encore à faire, le regard merveilleusement simple et sincère de Mélanie l'eût opérée.

On s'assied autour de la Voyante. Un religieux recueillement plane sur la petite assemblée. On pense involontairement aux apôtres dans le Cénacle, présidés par la Vierge Marie.

M. le Recteur invite Mélanie à nous donner quelques explications sur ses paroles et ses écrits. L'interrogatoire est conduit avec autant d'habileté que de déférence et aboutit aux réponses les plus nettes et les plus instructives. Il ne nous est pas donné d'en divulguer les résultats. Nous nous bornerons à relater un incident qui nous touche.

Mélanie nous disait que la Sainte Vierge réclamait, avant tout, des prêtres chargés de promouvoir le culte et les enseignements de la Salette, l'union dans la charité fraternelle, l'hospitalité cordiale et prévenante pour les pèlerins, la mortification intérieure. A ce moment, je ne puis m'empêcher de dire : « Oh ! ma bien chère Sœur, s'il en est ainsi, je puis bien vous le déclarer à la face de tous mes confrères, nous avons déjà réalisé la première partie du programme de Marie ; nous nous chérissons tous comme des frères ! »

A peine avais-je laissé échapper cette remarque, peut-être inopportune et coupant malencontreusement le discours de Mélanie, que M. l'abbé Vinois ajoutait avec une exquise courtoisie :

« Et moi, ma Sœur, je puis vous affirmer que
« les chapelains de la Salette accomplissent égale-
« ment les désirs de la bonne Mère en ménageant
« aux pèlerins l'accueil le plus empressé et le plus
« délicat. »

La conversation était arrivée à son terme ; il était déjà neuf heures passées, et Mélanie n'avait pas encore pu faire sa communion quotidienne.

Par une exception mille fois justifiée par son âge et sa qualité, nous lui faisons traverser le corridor habité par les chapelains, afin de ménager ses pas et de la soustraire à la curiosité de la foule. Je lui sers de guide. Intentionnellement, afin de la faire voir de plus près aux prêtres officiants déjà réunis pour la grand'messe, je la fais passer par la sacristie qui se vide derrière elle. Tout le monde pénètre en même temps dans la basilique.

Songeant à saint Jean soutenant la Mère des douleurs au retour du Calvaire, je fais appuyer la vénérable fille sur mon bras pour descendre les marches de l'entrée du chœur et je la conduis au premier banc. Quelques minutes après, elle s'approche de la sainte Table et reçoit le corps du Sauveur, qu'elle n'appelle jamais que le « *Bien-Aimé* », tandis que l'orgue, sous les doigts inspirés d'un artiste de cœur et de talent, le P. Onfroy, des Pères du Saint-Esprit, murmure une mélodie lointaine, qui ajoute, aux charmes de la scène réelle dont nous sommes les heureux témoins, toute la poésie mystique d'un écho des angéliques concerts.

Quand la Communiant sortira de l'extase de l'action de grâces, la foule l'aura vite cernée pour

lui faire frôler quelque objet de piété ou pour lui baiser la main. L'humble servante de Dieu est visiblement torturée par cet empressement et ce bruit fait autour de sa personne. Elle s'y soustrait le plus vite qu'elle peut et va prier au lieu de l'Apparition, sans se soucier de prendre la moindre nourriture.

C'est d'ailleurs une habitude, chez elle, d'oublier les nécessités de la vie physique, quand elle a reçu la sainte Eucharistie. Bien souvent, elle demeure une journée complète sans prendre aucun autre aliment que le pain des Anges; et, si elle s'aperçoit de sa négligence, elle se contente de sourire en disant : « *L'Eucharistie me suffit!* »

Nous ne concluons rien de cette singulière capacité de jeûne; nous nous contenterons de constater qu'elle ne lui nuit point, et que sa santé et sa force sont véritablement merveilleuses pour son âge.

Le frère de Mélanie, qui habite Corps, s'est chargé, après la communion, de promener sa sœur et de l'entretenir jusqu'au moment du repas.

Cependant la grand'messe se célébrait dans la basilique, chantée par les prêtres du pèlerinage de Valence; et, avant le prône, M. le Recteur annonçait aux pèlerins que, suivant sa promesse formelle, le récit de l'Apparition serait fait par son témoin même, à une heure et demie.

A l'heure dite, en effet, Mélanie était adossée à la grille, à côté de la fontaine miraculeuse, pour redire ce qu'elle a dit des milliers de fois durant sa vie, fouillant peut-être quelques détails, ne contredisant jamais ses plus lointaines affirmations.

J'étais à côté d'elle et je n'ai perdu aucun mot, aucun jeu de physionomie.

Elle a longtemps insisté sur ce que le second groupe de bronze, le groupe de la Conversation, n'était pas assez rapproché de la Vierge qui pleure. La belle Dame, en effet, ne s'était avancée vers les enfants que de quelques pas. On lui a fait comprendre que l'espace de 3 mètres, environ, était nécessaire pour empêcher l'œil du visiteur de confondre, dans le ravin, les deux masses de bronze.

L'explication n'a paru la contenter qu'à demi : « *Allons! laissons cela* », a-t-elle dit ; et elle a continué sa narration, entrecoupée par les interrogations de plusieurs d'entre nous.

Comme nous venons de le dire, elle ne contient pas de variantes, mais quelques explications plus précises. Relativement à la lumière qui entourait la Vierge, elle l'a divisée en lumière mouvante et scintillante, formant une première auréole autour du corps glorifié ; puis, lumière immobile, servant de cadre à la première. C'est dans cette seconde clarté, tout près de la Sainte Vierge, que se trouvaient les enfants. « *Il nous semblait que nous allions entrer en Elle, car cette lumière nous attirait.* » Telle est la façon dont elle explique le phénomène.

Quant au costume, c'est avec bonheur que nous avons constaté le cachet de vraisemblance donné par la Voyante à la mise en scène de l'Apparition. Elle avait déjà déclaré plusieurs fois, avec Maximin, que les premières expressions employées par tous deux, pour le décrire, étaient fort inexactes, à cause de la pauvreté de leur

langage et de l'absence de termes de comparaison.

Il est à remarquer notamment que Mélanie, dans ses écrits et dans ses relations verbales, évite d'employer les mots « *coiffe et fichu* », dont elle se servait au premier moment.

Elle insiste, au contraire, sur le « *tablier* ». Il paraît que cette partie de l'habillement était plus apparente que tout le reste. J'ai déjà exprimé l'idée, dans un précédent article, que c'était peut-être tout simplement la partie inférieure d'un *scapulaire* religieux, dont le haut aurait disparu derrière d'autres ornements. Plusieurs prêtres de mérite ont déjà acquiescé à cette hypothèse, si naturelle, quand on songe à d'autres apparitions du même genre relatées dans la vie des saints.

Cependant, d'autres voix autorisées ont parlé en faveur de la *dalmatique*, c'est-à-dire de l'ornement sacré que porte le diacre dans la messe solennelle. La Sainte Vierge aurait voulu, en revêtant ce vêtement symbolique, rappeler qu'elle était la corédemptrice du genre humain, et qu'elle avait assisté son divin Fils au sacrifice du Calvaire, comme les lévites assistent les prêtres dans les autres sacrifices, et, surtout, dans l'auguste sacrifice eucharistique.

Chacun est libre de s'édifier à sa guise, avec l'une ou l'autre de ces deux explications. Ce qui est certain, c'est que la bande d'or tombant de la ceinture de Marie a vivement frappé l'imagination des deux bergers.

Pour les autres détails, peut-être vaudrait-il mieux laisser de côté les descriptions minutieuses dans lesquelles on borde le fichu d' « *un galon* » ;

on compte, pour ainsi dire, les plis de l'étoffe et les perles de la robe.

Mélanie s'est plainte, devant moi, que le statuaire avait beaucoup trop dessiné le corps de la Sainte Vierge, en accentuant ces particularités auxquelles on semble tant tenir. Elle ajoutait d'ailleurs : « *Tout cela était de la lumière, rien que de la belle lumière...* » Pourquoi ne nous en tiendrions-nous pas là ? N'est-ce pas ce que l'art peut rêver de mieux et ce qui se rapproche le plus des données théologiques sur les corps ressuscités ?

Le récit du 18 septembre 1902 contenait aussi de nouveaux aperçus sur le Crucifix. Ils sont d'ailleurs déjà consignés dans une description imprimée.

Le Christ semblait tantôt vivant, tantôt mort sur la poitrine de la Vierge. Lorsque celle-ci prononça ces paroles au nom de son divin Fils : « *Je vous ai donné six jours pour travailler et je me suis réservé le septième,* » il y eut, paraît-il, une inclination de tête du Crucifié, qu'on pouvait prendre pour un signe d'approbation.

Et qu'on ne s'étonne pas si ces détails arrivent bien tard.

Mélanie ne cesse de répéter, avec une simplicité et une sincérité hors de soupçon, qu'elle n'a point tout dit et ne pourra jamais tout dire, sur un fait aussi complexe que celui de l'apparition.

« *Je voyais trop de choses à la fois,* dit-elle « *aisément, tandis que la belle Dame prédisait les malheurs qui devaient frapper le monde* (car Mélanie ne cesse de dire que LES MENACES DU CIEL S'ADRESSAIENT NON SEULEMENT A LA FRANCE,

« MAIS AU MONDE); je voyais se dérouler devant
« mes yeux, comme sur une toile, des tableaux
« représentant les événements prédits. C'était pour
« me faire mieux rappeler les paroles. »

Elle dit aussi quelquefois : « Il y a trois choses
« dans l'apparition : l'apparition elle-même, le
« discours et ma vue. » Sa vue, ce sont précisément ces scènes matérialisées à ses yeux et qui formaient, pour elle, comme le cinématographe de l'avenir.

Maximin a sûrement vu, en même temps qu'elle, cette succession animée des faits historiques. Il connaissait, par avance, le rôle de Napoléon III dans la question romaine et certains détails de sa vie privée, qui le lui rendaient odieux. Les deux enfants professaient pour l'empereur, avant qu'il portât ce titre, une invincible antipathie.

Je n'ai, ici, l'intention de blesser aucune conviction politique. Je constate simplement un fait corrélatif à l'Apparition. Les lecteurs intelligents comprendront, du reste, qu'on peut, d'ailleurs, juger très diversement un homme, suivant qu'on se place au point de vue de la politique ou au point de vue de la morale religieuse.

Je voulais rendre saisissable cette vérité, que les enfants ont vu beaucoup plus qu'ils n'ont raconté, et que *plusieurs existences ne suffiraient pas, sans doute, à esquisser, ne fût-ce que les principaux linéaments du spectacle inouï dont leurs faibles yeux furent éblouis.*

Mélanie nous a aussi conté que le jeu auquel elle se livrait avec son compagnon, au moment où parut la belle Dame, avait quelque chose de religieux. Ils avaient fait, avec des pierres, une

sorte d'autel, ce qu'on appelle dans le pays « *un paradis* », et l'avaient orné de fleurs de la montagne. C'est sur cette sorte de reposoir que la Vierge en pleurs s'est assise, sans le déranger, car son corps paraissait très léger et on eût dit que le vent aurait pu le faire remuer.

Enfin, quand la vaporeuse et lumineuse figure disparut, ce fut d'une manière peut-être un peu différente de celle dont plusieurs conteurs, amplifiant et interprétant le récit primitif, l'ont raconté.

La lumière prenait successivement la place de la tête, des épaules, du buste, du corps ; elle le reconstituait en globe, comme avant de s'ouvrir, pour laisser voir la Vierge pleurant, dans la première phase du miracle. Ce globe s'éleva alors à perte de vue dans le ciel, où il finit par disparaître. « *C'était absolument, au dire de Mélanie, comme un ballon qui monte et qu'on finit par ne plus voir.* »

A la fin du récit, l'un d'entre nous a demandé :

« *Que faisiez-vous quand cette lumière montait ?*

« *Je regardais toujours, je ne pouvais plus bouger.*

« *Et que pensiez-vous quand elle avait disparu ?*

« *Je pensais ce que je pense à présent, que je voudrais y être encore.* »

Je renonce à qualifier l'accent de sincérité de cette dernière réponse. Déjà les larmes perlaient sous mes paupières en entendant le récit, je n'ai pu les retenir plus longtemps captives. C'étaient bien les plus douces, les meilleures que j'eusse versées depuis de longues années. Il me semblait qu'elles possédaient une puissance d'évocation, et que le miracle d'autrefois allait se renouveler à

mes yeux bienfaisamment voilés par elles, rendus désormais capables de soutenir l'éclat d'une seconde apparition.

Mais non, l'office commençait dans la basilique et, après lui, le séjour de Mélanie allait s'interrompre jusqu'au lendemain. Elle redescendrait à Corps, où l'excellent archiprêtre lui offrait une généreuse hospitalité.

Le lendemain la retrouvait fidèle à sa promesse. Comment eût-elle pu, d'ailleurs, demeurer à Corps le jour même de l'anniversaire de l'Apparition ?

A notre sollicitation, elle s'engageait déjà à faire le récit, comme la veille, lorsque son frère nous avertit charitablement que nous avions un peu abusé de ses forces en le lui réclamant une première fois. Cet effort lui avait coûté une grande fatigue.

Il est donc décidé qu'on lira à haute voix, dans un opusculé écrit par elle, la dernière édition de sa narration, et qu'on se contentera de lui demander, çà et là, quelques explications supplémentaires.

A l'heure dite, mille pèlerins se groupent sur les pentes du ravin de la Sézia. M. l'abbé Vinois fait la lecture, de sa voix bien timbrée et éminemment sympathique. Mélanie est là qui approuve et répond à quelques questions, dont la solution est répétée par le lecteur.

La physionomie de la foule est curieuse à observer. Ce n'est pas seulement de l'intérêt qu'on lit sur tous ces visages, c'est une conviction, de plus en plus accentuée, à mesure qu'on avance dans la lecture, enthousiaste quand elle se termine. Ni cris, ni applaudissements, ni rumeur ; mais il s'opère un remous dans cette masse silencieuse, au milieu de laquelle Mélanie trace comme

un sillage, en revenant vers la basilique. Sur son passage, en effet, les mains se tendent et les fronts s'inclinent; elle devient de nouveau l'objet de démonstrations qui révoltent son humilité. Aussi, disparaît-elle au plus vite et s'apprêtet-elle à reprendre la route de sa petite ville natale, dont elle repartira demain.

Un ami du sanctuaire, M. l'archiprêtre de Corps, M. l'abbé Deuil, lui offre pour le soir une hospitalité généreuse qu'elle accepte.

Evidemment, le point culminant du passage de Mélanie, ce sont les entretiens du 18 avec les chapelains et son récit complet aux pèlerins de Valence. Mais il était bon qu'elle tint encore une place d'honneur dans la splendide solennité du 19. Les pèlerins, accourus de tous côtés, parlent encore de leur rencontre sur la sainte Montagne avec cette femme dont on parlait déjà peu, et qui, elle-même, ne parlait plus. La curiosité bien légitime qui s'attache à sa personne a été excitée au dernier point, lorsqu'elle a annoncé qu'elle ne se refusait pas à commenter sa vision et à livrer, en toute simplicité d'âme, le fond de sa pensée, l'intimité de ses émotions. Non, certes! dans le but d'attacher à sa personne ou à son nom un lambeau de gloire, un regain de renommée, mais pour augmenter la ferveur des croyants et pour affermir leur foi.

Nous avons eu le bonheur de retrouver une photographie de Mélanie remontant à environ quatre ans. Encore aujourd'hui elle est exacte, ou plutôt elle ne l'était pas alors. Ce genre de portrait, on le sait, vieillit toujours quelque peu les sujets. Actuellement le cliché est au point de

la réalité ; mais il faut reconnaître qu'il n'est pas artistiquement très beau. Tel qu'il est, il nous permet de jouir d'une reproduction très sortable. L'image primitive a été réduite des deux tiers, afin de pouvoir figurer dans le texte de nos *Annales*.

Ceux qui ont assisté à l'une des deux séances du récit du 18 et du 19 septembre 1902, n'éprouveront aucune difficulté à reconnaître l'ancienne bergère. Ils retrouveront sa modestie, sa placidité, le masque de perpétuelle tristesse qui couvre ses traits depuis qu'elle a vu la belle Dame pleurer et, aussi, les malheurs de la patrie se dérouler dans « *sa vue* ».

Ils n'y retrouveront pas l'expression de joie si vive et si intense, ce feu du regard qui illumine son visage pâle et rigide, lorsqu'il lui échappe quelque exclamation d'amour ou que la vision de la Vierge glorifiée, ne pleurant plus et disparaissant dans le ciel, repasse devant sa mémoire et son imagination.

La photographie pourra accomplir encore bien des progrès, mais elle ne reproduira jamais les âmes ; et c'est l'âme de la Voyante qui erre dans ses yeux, dans ces instants courts et précieux où le passé s'actualise subitement, sous l'influence du souvenir.

On nous saura gré quand même d'avoir, au prix de plus d'une difficulté, procuré au public pieux, cette pâle effigie du dernier témoin du miracle de Mont-sous-les-Baisses.

Il est certain qu'elle ne suffit pas, comme la vue du personnage lui-même, à créer une conviction ; mais elle aide la mémoire de ceux qui ont vu ce témoin, elle rassure l'œil de ceux qui l'ont jamais

rencontré. Elle suffit, en effet, à démontrer l'humilité et le calme de celle qu'on a voulu représenter, parfois, comme une orgueilleuse ou une fanatique. Le calme de cette figure, plutôt sans expression, renverse l'une et l'autre hypothèses, l'une et l'autre accusations.

C'est bien, sous une enveloppe mortelle identique, une âme sœur de Bernadette ou de Catherine Labouré. Rien de saillant, rien de troublé, rien d'excessif! Toute la beauté de pareilles vierges est intérieure : *Omnis pulchritudo ejus ab intus.*

En des temps comme les nôtres, que peut présager ce retour momentané, à la vie publique et à la popularité, de l'ambassadrice de Marie, chargée de « faire passer sa parole à tout son peuple? » Nous ne pouvons, de nous-mêmes, trancher une si grave question. Cependant, il nous semble que cette résurrection du passé du pèlerinage, au milieu de ses recommencements, symbolise le lien de la tradition ancienne avec l'état de choses nouveau; qu'elle est un augure de la réussite de nos modestes efforts, un pas que la Providence fait vers nous pour nous tendre la main, éclairer notre route et nous permettre d'envisager, sans trop de crainte, un avenir qui, il y a quelques mois à peine, effrayait notre fragilité. J'ignore si Mélanie est venue à la Salette chanter son *Nunc dimittis*; ce que je sais, c'est que sa présence a fait jaillir, de nos cœurs et de nos lèvres, l'hymne de l'action de grâces et de l'espérance.

A. G. B.

ALLOCUTION D'UN ÉVÊQUE

SUR

LE SECRET DE LA SALETTE

Aux Prêtres de son diocèse, à la fin d'une Retraite pastorale

Messieurs, vous le savez tous, l'auguste Marie, en vertu des droits que lui confèrent sa dignité de Mère de Dieu, sa mission de Mère des hommes, et, tout particulièrement, son titre de Reine du Clergé, est descendue de la Gloire, pour nous exprimer ses plaintes les plus déchirantes, et nous faire ses menaces les plus redoutables, parce que l'abomination de la désolation règne, ici et là... dans le Sanctuaire ! pendant que ceux qui doivent le plus prêcher d'exemple, ont trop souvent, Marie l'a dit !... « *oublié la prière et la pénitence et sont devenus les étoiles errantes qui, d'après l'Évangile, tombent du Ciel à la fin des temps.* »

Oh ! Messieurs, avec quel religieux respect, nous devons avoir toujours présents à notre mémoire, et, avec quel saint empressement, nous devons toujours méditer les oracles de l'auguste Marie !

Quel malheur irréparable, si les paroles de la Vierge Immaculée tombaient dans la terre de nos

cœurs, sans y produire des fruits de lumière, de régénération, de vie et de salut !

Ce n'est que trop vrai, hélas ! Cette *Grande Nouvelle*, qui annonce au monde que Jésus va bientôt venir pour le juger, elle a été en butte aux contradictions les plus violentes, ainsi qu'il en arriva à la *Bonne Nouvelle* qui annonçait au monde que Jésus-Christ était venu pour le sauver !

Mais, le ciel et la terre passeront ; et les paroles de Marie, pas plus que celles de Jésus, ne passeront pas ; elles resteront, et... elles s'accompliront.

Je le déclare, pas un point, pas un iota, n'en sera effacé : « *Iota unum aut unus apex non prætere-ribit !* »

Du reste, jusqu'à ce jour, quelle sanction a manqué à cette Révélation ?

Les événements, au fur et à mesure qu'ils se déroulent, depuis cinquante ans passés, ne sont-ils pas, les uns après les autres, son accomplissement littéral et intégral ? — Et nos deux grands papes, Pie IX et Léon XIII, n'ont-ils pas, par bien des actes souverains et solennels, attesté leur croyance à son origine céleste ? — L'esprit le plus exigeant, que peut-il demander de plus ?

Eh ! bien, Messieurs, cela étant, dans cette dernière conférence, qui va clôturer nos pieux exercices et, pour mieux en assurer les fruits, mettons-nous tous à genoux ; et, ainsi prosternés aux pieds de notre divine Mère, pleurant sur les ruines de ce monde qui va bientôt finir, prenons en mains son divin Secret, baisons avec amour cet Evangile de Marie ; et, après avoir lu ces

pages toutes pleines des larmes de notre Mère Bien-Aimée, vous et moi, et moi le premier, descendons dans les secrets de nos consciences, scrutons dans les replis les plus cachés de nos cœurs; et examinons humblement, sincèrement, pour le confesser loyalement, où, en quoi, et comment, nous avons : celui-ci, plus ; celui-là, moins ; tous, à un degré quelconque, motivé les plaintes et fait couler les larmes de l'Immaculée !

Rejetons, loin de nous, le bandeau des illusions... Eh ! à quoi nous servirait de nous tromper, puisque nous ne pourrions tromper Dieu, notre juge suprême ! Jugeons-nous donc impitoyablement, pour que la justice de Dieu soit désarmée par l'héroïsme de nos aveux et la générosité de nos repentirs.

Oh ! Messieurs, que le Cœur si tendre, si miséricordieux de notre céleste Mère en sera consolé ! Que le Cœur si doux, si clément de notre Sauveur en sera réjoui ! Que tout le Ciel en sera dans l'allégresse !

Et lorsque, demain, vous aurez regagné ce coin de la vigne du Seigneur, qui est confié à votre zèle, avec quelle force, quelle énergie nouvelle, vous reprendrez vos saints et apostoliques labeurs ! Jésus vous aura pardonnés ; Marie vous aura bénis ; et, dans la joie de ce pardon et de cette bénédiction, de quels sacrifices ne serez-vous pas capables pour la gloire de Dieu ! Et, que votre action sera féconde, pour le salut des âmes, si, comme je vous conjure tous d'en faire, à Marie, la promesse, vous vous appuyez, désormais, en chaire, au confessionnal, et partout, sur les enseignements de la *Grande Nouvelle*, pour ramener

et fixer les âmes dans le chemin de la sagesse !

C'est alors que vous serez vraiment tout-puissants, parce que Marie travaillera avec vous, parce que Marie sera pour vous.

O notre Père qui êtes aux cieux, par la mort de Jésus, par les larmes de Marie, que tous vos prêtres soient de saints prêtres, et que la face de la terre soit bientôt renouvelée !

(Extrait des *Annales des Croisés de Marie*,
n° d'octobre 1900.)

TABLE DES MATIÈRES



	Pages
Déclaration préliminaire	3
Lettre de l'Auteur à Jean de Dompierre.....	3
Préface.....	7
Lettre de S. G. Mgr Sauveur-Louis Zola.....	9
Avant-propos	19
Apparition de la Salette, Secret de Mélanie.....	27
Mandement doctrinal	46
Deux mots sur la destruction de Paris.....	61
Appendice : Mélanie à la Salette.....	69
Allocution d'un évêque sur le Secret de la Salette..	84

Page
3
3
7
9
19
27
36
51
69
81

